

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION HÉRAULT



photos : Nathalie Marcou

Le 10 décembre 2022 à Montpellier, depuis 2008, devant le buste du général de Gaulle, financé par les compagnons de l'Hérault et la mairie de Montpellier, s'est tenue en présence des autorités civiles et militaires du département la cérémonie du 59^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite et la clôture du cinquantenaire de l'ANMONM.

Comme tous les ans, ont été remis les médailles et diplômes aux sections de JSP lauréates 2022 matérialisant leur engagement citoyen et cette année, l'enseignant et les élèves du lycée Joffre de Montpellier ont été mis à l'honneur pour le premier prix collectif départemental de l'Éducation citoyenne.

M. Michaël DELAFOSSE, maire de Montpellier, président de la Métropole, recevait une reproduction du drapeau de la section de l'Hérault.

DÉCEMBRE 2022



LE COMPTOIR DU PROTOCOLE



Ets DUMOND depuis 1968 à Montpellier

Domaine de Soriech (rond point Crozatier et Castorama) - 34970 LATTES

contact@comptoirduprotole.com

Tél. 04 99 137 222 - Port. 06 03 354 754

www.comptoirduprotole.com

DÉCORATIONS
CIVILES
ET MILITAIRES
FRANÇAISES

RUBANS,
ROSETTES
AGRAFES

DRAPEAUX
INSTITUTIONNELS,
DRAPEAUX BRODÉS
D'AMICALES
PAVOISEMENT
INTERNATIONAL

ARTICLES
POUR ÉLUS
ET OFFICIELS
MATÉRIEL
PROTOCOLAIRE
MATÉRIEL
ELECTORAL

**VENTE INTERNET
MAGASIN À LATTES**



SOCIÉTÉ LOCALE À TAILLE HUMAINE

**DEUX PASSIONNÉS AU SERVICE DE
VOTRE PROJET PRIVILEGIANT LE
CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT**

"Prenons le temps de parler et de bien faire"

Entreprise RGE éligible aux différentes AIDES FINANCIÈRES de l'état.

Toutes nos installations sont sous GARANTIES DECENNALES.

Nous réalisons : POSE / ENTRETIEN / DEPANNAGE

Vous avez un projet :

**CLIMATISATION / GAINABLE
PHOTOVOLTAÏQUE
POMPE À CHALEUR AIR/EAU
SOLAIRE THERMIQUE**

contact@sarl-esb.fr ou 07 66 28 08 63

En vous souhaitant une bonne et belle journée !!



MAG EXPERTISE

LES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



CARROSSERIE

SANS FRANCHISE

Tél. : 09 87 19 82 02

6, rue Paul Langevin - ZAE de la Clau - 34770 Gigan
mtc.carrosseriesansfranchise@orange.fr

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 0467440376 - y.marcou@anmonm.org

Rédacteur en chef, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée : Martine Bédès

Crédits photographiques : Yvan Marcou - Nathalie Marcou - DR

Relecture : Martine Bédès

Imprimerie : RCS Paris 491040549

Le mot du président



Chers compagnons,

Je voudrais juste rappeler que c'est le 10 juillet 1972 que la déclaration de la Société d'entraide des membres de l'ordre national du Mérite a été réalisée et que nous terminons de fêter ses 50 ans en cette fin d'année 2022.

Son objectif visait à renforcer les liens de solidarité existant entre les membres de l'ordre, notamment par l'institution d'œuvres d'entraide et d'assistance, soit encore de concourir au prestige de l'Ordre.

Le temps de sa fondation se situe à partir du 26 octobre 1974, sous une nouvelle appellation, celle d'Association des membres de l'ordre national du Mérite avec l'élection de son premier président le général Léon Cuffaut, et le Président de la République devient président d'honneur.

Au fil de ces années, l'association mobilise un nombre conséquent d'adhérents pour atteindre 34 962 en 2013. L'idée maîtresse qui s'impose au fil de ces années de fondation est la construction d'une cohésion entre les membres, voire créer un esprit de corps.

La détermination des présidents nationaux successifs aboutit à plusieurs résultats prestigieux, dont la reconnaissance d'utilité publique en janvier 1987, la présence de l'ANMONM tous les 3 décembre au ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe à partir de 2005 et l'invitation le 3 décembre 2013 dans les salons de l'Élysée à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de l'ordre national du Mérite.

Mais l'association, dès 2013, a été en proie aux turbulences qui ont entraîné un tassement puis une lente érosion des effectifs. Il en a été de la crispation de certaines sections et de certains adhérents par rapport à la gouvernance du National de 2014 à 2015. En 2021, l'association ne comptait plus que 26 210, soit une chute de près de 10 000 adhérents.

Les hommes et les femmes appelés à appartenir à l'ordre national du Mérite, ne peuvent se flatter d'aucun privilège particulier. Il réunit, avec des personnalités connues, des Françaises et des Français, pour leurs mérites distingués, qui toutes et tous ont porté le meilleur d'eux-mêmes pour servir notre Pays.

C'est depuis plusieurs années que les effectifs globaux de l'ANMONM sont en constante diminution et une grande majorité des sections rencontre des difficultés à faire adhérer de nouveaux membres et, souvent même, à fidéliser les Compagnons. Nous en connaissons quelques causes, mais il nous faut trouver des solutions en rappelant toutefois que la section de l'Hérault se maintient régulièrement avec près de 450 membres.

Dans ce contexte, nous constatons que les responsables et les membres de l'ANMONM, de notre belle section de l'Hérault, aux vues du bilan d'activité à découvrir dans ce Bleu de France, sont déterminés, prêts à affronter ce temps et à engager l'association sous l'angle stratégique du recrutement, en remerciant les membres de nos quatre commissions et nos porte-drapeaux qui participent à son rayonnement.

Je suis convaincu que notre solidarité et notre détermination nous engagent à œuvrer avec d'autres, pour que vive l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, qui avec ses 50 ans d'existence, est entrée dans l'histoire en nous préparant à commémorer les 60 ans de la création de l'ordre national du Mérite en cette nouvelle année 2023.

Je souhaite de tout cœur que vos vœux les plus chers soient exaucés pour vous et vos proches en vous exprimant, avec chaleur, des pensées toutes particulières et très fidèles.

Yvan Marcou
Président départemental

Sommaire

P.2 - Compagnons à l'honneur - P.3 - Réception dans l'Ordre - P.4 - Comité d'honneur - P.5 - Organigramme section 34 - P.6 à 10 - 50 ans de l'ANMONM - P.11 à 12 - Pierre Soulages - P.13 à 19 - AG P.20 - 59^e Anniversaire ONM - P.21 - CCJ - P.22 à 29 - Remise des prix 2022 - P.30 à 35 - Rétro. 2022 P.36 - Carte département secteurs géographiques - P.37 - Commission Entraide Solidarité.

Nos compagnons à l'honneur

Nominations et promotions 2021 - 2022

janvier 2021 - civiles

M. Bertrand ABBAL - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière
M. Fabien ALBERT - Chevalier - Sète
Mme Christine AZEVEDO COSTE - Chevalier - Montbazin
M. François BERARD - Chevalier - Montpellier
Mme Lucie BOISSEUIL - Chevalier - Sussargues
M. Jean-François BOUSCARIN - Chevalier - Valergues
M. Jean-Michel BRUEL - Chevalier - Grabels
M. Eric CHAHI - Chevalier - Montpellier
M. Samuel CHARMETANT - Chevalier - Clapiers
M. Pierre CHÂTEL - Commandeur - Montpellier
Mme Isabelle CLEMENT DEMANGE - Chevalier - Mauguio
Mme Laurence CRISTOL - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière
Mme Corinne DESJARDINS - Chevalier - Montpellier
Mme Véronique de GUARDIA - Chevalier - Montpellier
M. Jean-Claude GAYSSOT - Commandeur - Béziers
M. André JUSTE - Chevalier - Roujan
M. Alain KLOECKNER - Chevalier - Lignan-sur-Orb
M. Didier LAUREILLARD - Chevalier - Le Crès
M. Gilbert MARCEAU - Officier - Nissan-lez-Enserune
Mme Patricia MAS - Chevalier - Lattes
Mme Judith PETRAUD GROS - Chevalier - Montpellier
M. Marc PIMPETERRE - Chevalier - Loupian
Mme Claire POLLART - Chevalier - Aniane
M. Dominique PON - Chevalier - Montpellier
Mme Maryse PREUMONT - Chevalier - Montpellier
Mme Agnès ROUVIERE ESPOSITO - Chevalier - Buzignargues
Mme Claudine SAID - Chevalier - Poilhes
M. Pascal TACHON - Chevalier - Montpellier
M. Pierre TUR - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière
M. Thierry VELEINE - Chevalier - Grabels
M. Julien VIDAL - Chevalier - Popian

Mai 2021 - civiles

Mme Jennifer AMSALLEM - Chevalier - Teyran
Mme Amaria BAGHDADLI - Officier - Montpellier
M. Benoit DESMARTIN - Chevalier - Lattes
Mme Béatrice FADDI - Chevalier - Vendargues
Mme Jacqueline GALABRUN BOULBES - Chevalier - St-Drézéry
M. Gilles MARECHAL - Officier - Montpellier

Novembre 2021- civiles

M. Jacques BAUX - Chevalier - Montpellier
M. Yannick BLOUIN - Chevalier - Le Crès
M. Olivier BRIARD - Chevalier - Montpellier
M. Serge CAVAILLEZ - Chevalier - Laverune
M. Thierry DUCROS - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière
M. Patrice LAFONT - Chevalier - Saint-Pargoire
M. Daniel OLIE - Chevalier - Palavas-les-Flots
M. Loïc SOUBEYRAND - Chevalier - Saint-Gély-du-Fesc
Mme Caroline WINCKER - Chevalier - Marsillargues
M. Albert ZYLBERMAN - Officier - Montpellier

Mai 2022 - civiles

Mme Agnes BELIGONG - Chevalier - Maugio
Mme Patricia BLANCARD - Chevalier - Sète
Mme Stéphanie CHAUVET - Chevalier - Montpellier
Mme Anne MARCILHAC - Chevalier - Lunel
M. Jérôme TOULZA - Chevalier - Béziers

Novembre 2022 - civiles

Seule identification reconnue à la mise sous presse.
M. Jérôme BONNAFOUX - Chevalier - Agde



Bienvenue aux nouveaux membres titulaires et sympathisants

Membres adhérents depuis le 1er janvier 2021:

- M. Bertrand ABBAL - titulaire - Saint-Clément-de-Rivière
- Gerard ARNETTE - titulaire - St. Nazaire-de-Ladarez
- M. François BERARD - titulaire - Montpellier
- M. Daniel BRIAND - sympathisant - Palavas-les-Flots
- M. Jean-Michel BRUEL - titulaire - Grabels
- M. Jean-François BOUSCARAIN - titulaire - Valergues
- M. Michel BRUBALLA - titulaire - Boujan-sur-Libron
- M. François CHANOT - titulaire - Lattes
- M. Claude COURTY - titulaire - Béziers
- Mme Laurence CRISTOL - titulaire - Saint-Clément-de-Rivière
- Mme Gabrielle DELONCLE - titulaire - Saint-Jean-de-Védas
- M. Jean-Claude DERUDDER - titulaire - Colombiers
- M. Hervé DOUAY - titulaire - Agde
- M. Héric FLORÈS - contrôleur général - membre honneur
- Mme Jacqueline GALABRUN BOULBES - titulaire - Saint-Drézéry

- M. Claude GILLETTE - titulaire - Béziers
- M. Jacky HUILLET - titulaire - Pérols
- M. André JUSTE - titulaire - Roujan
- M. Sylvain LANIEL - général gendarmerie - membre honneur
- M. Mathieu LUCIANI - titulaire - Montpellier
- Mme Anne MARCOU - sympathisant - St. Félix-de-Lodez
- Mme Nathalie MARCOU - sympathisant - St. Félix-de-Lodez
- M. Hugues MOUTHOU - préfet - membre honneur
- Mme Nathalie NICAUD - titulaire - Montpellier
- M. Marc PIMPETERRE - titulaire - Loupian
- M. Christian RATEL - titulaire - Montady
- Mme Agnès ROUVIERE ESPOSITO - titulaire - Buzignargues
- M. Francis SWEC - sympathisant - Aigues-Mortes
- M. Pascal TACHON - titulaire - Mèze
- M. Claude TOUPAIN - titulaire - Jacou
- M. Alain ZYLBERMAN - titulaire - Montpellier

*Nous leur adressons nos sincères remerciements
et nous invitons tous les autres nommés et promus 2021 et 2022 à nous rejoindre.*

Réception dans l'ordre



Mme Agnès Rouvière-Esposito
Maire de Buzignargues
a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 30 juin 2022
par M. Jean-Pierre Grand, sénateur de l'Hérault



Mme Jennifer Amsallem
Ingénieur chercheuse au sein de l'INRAE,
pour le Ministère de l'Écologie
et l'Office français de la biodiversité
a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 18 mars 2022
par M. Yvan Marcou, président départemental,
administrateur national.



M. Jean-Pierre Albano, patron du canot de sauvetage en mer de la SNSM de Sète de 1993 à 2015,
a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite le 7 décembre 2022
par Louis-Camille de Hogue, marin au long cours,
en présence de M. François Comminhes, maire de Sète, Yvan Marcou, président départemental de l'ANMONM
et de Bernard Bourdon, délégué du secteur géographique de Sète - Bassin de Thau.
Cette cérémonie a été l'occasion d'annoncer la mise en œuvre d'une convention permettant de révéler et récompenser
tous les ans l'engagement solidaire et humain des 350 sauveteurs bénévoles de l'Hérault et du Gard.

Gardons en mémoire les compagnons qui nous ont quittés en 2022

Paul Batut
Jeanne Boubal
Jean-Luc Brousse
Gérard Comble
François Crouzet
André Delmas

Michel Diaz
Odette Gaucherand
André Geyres
Renée Gorlier
Jean Grosso
Henri Jurquet

Christian Péqueux
Roland Plessier
Marguerite Saumade
Pierre Soulagès
Joël Triolet

Le comité d'honneur



Mme Anne-Lucie Wack
Directrice générale de l'Institut Agro
Présidente de la Conférence des Grandes Écoles



Président d'honneur
M. Hugues Moutouh
Préfet de l'Hérault



Mme Sophie Béjean
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
ancien membre
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



Général de brigade Sylvain Laniel
Commandant du Groupement de gendarmerie de l'Hérault
et Commandant adjoint de la région Occitanie



M. le Professeur François-Bernard Michel
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France
Médecin, poète, écrivain



Contrôleur général Éric Florès
Directeur du SDIS de l'Hérault



M. Robert Ménard
Maire de Béziers
Président de la communauté d'agglomération
Béziers Méditerranée



Mme Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Rétinite France



M. Michaël Delafosse
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Organigramme de la section de l'Hérault

suite à l'élection de l'assemblée générale du 02 juillet 2022
et au vote du conseil d'administration du 02 juillet 2022

Membres élus au conseil d'administration = 15 : **Président honoraire**

Bureau :

Pierre MAINCENT

Yvan MARCOU - Président

Didier ALRIC - Vice-président - Secrétaire général

- Délégué du secteur Castelnau Pic-Saint Loup (3)
- Délégué des membres hors département (secteur 11)
- Président de la commission Sauveteurs en mer bénévoles

Cyril MARCHAL - Trésorier

- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Martine BÉDÈS - Vice-présidente

- Déléguée du secteur Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (6)
- Présidente de la commission Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP)
- Chargée des relations avec le rectorat et le SDIS 34

Bernard BOURDON - Vice-président

- Délégué du Bassin de Thau (7)

Marie FRANCALANCI - Vice-présidente

- Déléguée du secteur Grand Montpellier (1)
- Présidente de la commission " Terroirs engagés"
- Chargée des grandes manifestations

Comité de section :

Maurice ANDRÉ - Délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)

Patrick DESBROSSES - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

Jean-Baptiste FERRACCI - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

Philippe MANDON - Conseiller du président départemental

Michel MIFSUD - Coordinateur ONAC-VG et associations liées

Roger PASTOR - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse, Mémoire et JSP

Marc PIMPETERRE - Président de la commission Entraide-Solidarité - Conseiller social et juridique

Laurent ROTA - Délégué du secteur Hérault-Méditerranée (4)

Jacqueline ROUSSEL DUPUIS - Conseillère commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse, Mémoire et JSP

Membres associés :

Alex BÉDÈS - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV), jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et Mémoire

Marie-Nina CASPAR-CHOUGUI - Conseillère solidarité auprès du délégué du secteur grand Montpellier

Thierry LEFEBVRE - Conseiller et animateur des grandes manifestations

Jean-Marc LEIENDECKERS - Délégué du secteur Pays de l'Or et de Lunel (8)

Frédéric MUNOZ - Porte-drapeau départemental

Porte-drapeaux des secteurs géographiques :

Frédéric MUNOZ (1) - Michel LATORRE (2) - Jacques DARRICARRERE (3) - Michèle CIAZINSKI (4)

Patrick DESBROSSES (6) - Nathalie MARCOU (6) - Gérard BERTIN (7) - Armand ALBERT (8)

Maxime LEIENDECKERS (8)

Membres de la commission: Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen JSP

Membre de droit : Yvan Marcou

Présidente : Martine Bédès

*Membres : Jacqueline Dupuis-Roussel - Marc Dupuis - Roger Pastor - Alex Bédès
Cyril Marchal - Frédéric Munoz - Bernard Joubert*

Membres de la commission Terroirs engagés :

Membre de droit : Yvan Marcou

Présidente : Marie Francalanci

Membres : Martine Bédès - Alex Bédès - Cyril Marchal - Patrick Desbrosses - Jean-Baptiste Ferracci

Membres de la commission Entraide-Solidarité :

Membre de droit Yvan Marcou

Président : Marc Pimpeterre

*Membres : Alex Bédès - Marie-Nina Caspar - Jacqueline Roussel Dupuis - Marc Dupuis - Martine Marragou
Frédéric Munoz*

Membres de la commission grandes manifestations :

Membre de droit : Yvan Marcou

Présidente : Marie Francalanci

Membres : Thierry Lefebvre

L'ANMONM à la lumière de l'Histoire

Cinquante ans en 2022!

Une pause avant un nouvel élan!



ANM ONM

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

L'ANMONM a eu cinquante ans en 2022.

Pour un individu c'est un virage, l'heure d'un premier bilan de vie et pour une association nationale d'utilité publique c'est également le temps d'une pause nécessaire pour choisir et réfléchir à la direction qu'elle va suivre.

De ce point de vue, le regard de l'historien est utile car il permet de relire, sur une fresque chronologique le chemin parcouru et d'esquisser les contours possibles de la suite. D'autant plus qu'un recul de 50 ans est tout juste suffisant pour permettre une véritable analyse historique de l'ANMONM. C'est ce que nous allons tenter de faire.

1 - Le temps des origines (1963-1972)

Les toutes premières nominations dans l'ordre national du Mérite surviennent le 24 juin 1964, plus d'un an après la création de l'Ordre. Et comme le voulait le général de Gaulle, les premiers dignitaires choisis appartiennent à tous les secteurs d'activité du pays.

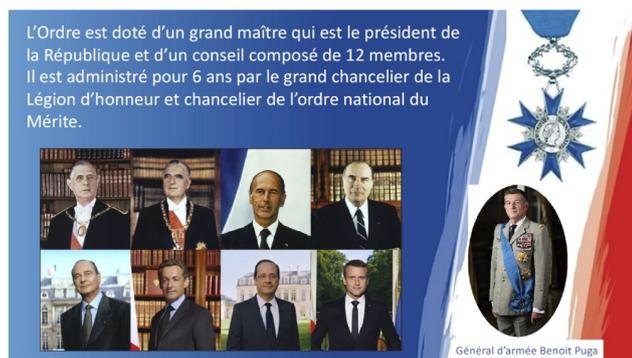
Ils sont : ancien ambassadeur de France (Olivier-Wladimir Lefebvre d'Ormesson), doyen honoraire de la Faculté de Lettres et Sciences humaines de Paris (Pierre Renouvin), général d'Armée (Paul Ély), anciens directeurs du CNRS, de la Banque de France, de la SNCF, Professeur d'harmonie au Conservatoire national de musique de Paris (Olivier Messiaen), Présidents des Charbonnages de France, de la Société des meilleurs ouvriers de France et de Chambres d'Agriculture.

La même diversité existe parmi les premiers chevaliers nommés : maire de commune (Robert Dhennin), ingénieur (Robert Besson), proviseur de lycée (Marcel Nivet), recteur à Guernesey (Maurice Lécluze), meilleur ouvrier de France (Jean Bardon) et artiste dramatique (Pierre Dux).

Tous sont portés par le dynamisme des années soixante. La reconstruction est en passe de s'achever, cédant la place à l'expansion économique, au plein-emploi, à l'essor démographique du « baby-boom ».

La vie politique vient de basculer de la IV^e à la V^e République, passant de l'instabilité gouvernementale à la démocratie de type présidentielle. Le bouillonnement intellectuel est intense et les nouveaux nommés y sont sensibles ; qu'ils soient provinciaux ou parisiens, qu'il s'agisse d'Henri Leroy, ou de Messieurs Laurent, Duché, (Nord) ou Touboul (Alpes-Maritimes) Levasseur (Mayenne), Lesourd et Malo (Sarthe). Ils ne peuvent se résigner à la passivité d'être des « décorés passifs ». Ils recherchent, avec d'autres, à tirer la société française vers le haut. Mais comment faire ?

Naît alors l'idée de se rassembler sous la forme d'une Société d'entraide (à l'image des titulaires de la Légion d'honneur) et de transformer des désirs individuels en mission collective. C'est ainsi, qu'en moins de dix ans, les premiers membres de l'Ordre conscients de cette période exceptionnelle de reconstruction, de paix et de dynamisme économique, vont faire le choix de s'engager bénévolement de façon forte au service des valeurs de la République dans le cadre d'une Société liée à l'ordre du Mérite.



Depuis 1963, huit grands maîtres et neuf grands chanceliers pour l'ordre national du Mérite.

2 - Le temps des fondations (1972-1975)

Une fondation pragmatique (1972)

Le 10 juillet 1972, M. Laurent dépose à la Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe (département du Nord) une déclaration de création de la Société d'entraide des membres de l'ordre national du Mérite.

Son objet vise à « renforcer les liens de solidarité existant entre les membres de l'ordre, notamment par l'institution d'œuvres d'entraide et d'assistance (aide morale, aide matérielle (...), soit encore de concourir au prestige de l'ordre ».

Le siège social est installé dans le département du Nord, à Hautmont. La publication au Journal officiel suit de peu, dès le 27 juillet suivant. Puis, la première assemblée générale se tient le 23 septembre à Paris « dans un salon du Cercle national des Armées, place Saint-Augustin ».

Là, le président Laurent « expose les buts de la société, parle d'échanges de correspondance, tant avec le Chancelier, qu'avec la Présidence de la République ». Il met aussi « l'assemblée au courant de la découverte d'une association de décorés de l'ordre national du Mérite dont il ignorait l'existence et dont le siège est à Nice et qui a été fondée en 1968 ». Et, devant cette situation inédite, il lance un « appel à toutes les bonnes volontés, afin de mettre rapidement sur pied des délégations régionales ou départementales et constituer ainsi des associations régionales ou départementales (...) car il importe d'intensifier la campagne d'adhésion ».

Quelques mois plus tard, et grâce à M. Rougier, un autre titulaire très motivé de l'ordre, le siège est transféré au 163 rue Saint Honoré, dans le VIII^e arrondissement de Paris. L'adresse est à la fois commode et prestigieuse, même si le local se révèle exigu et les moyens réduits à leur plus simple expression (table, chaises et armoire). Les premiers bénévoles, autour d'André Duché (secrétaire général et président provisoire), se retrouvent là pour réfléchir, décider et préparer le courrier. À la fin de l'année suivante (12 décembre 1973) la section d'Île-de-France voit le jour à son tour.

Une rapide mise en place (1972-1975)

Suit une véritable période de mise en place parachevée par le choix d'une nouvelle dénomination : « Association des membres de l'ordre national du Mérite » avec l'élection d'un premier président le général Léon Cuffaut (26 octobre 1974), Henri Leroy devenant délégué général et le haut patronage du Grand Chancelier le 15 janvier 1975, avec le premier bulletin diffusé à tous les adhérents dès l'année 1974.

Enfin, le drapeau de l'association est créé et remis officiellement au général Cuffaut, par le Grand Chancelier (7 novembre 1975) suivi du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Le Président de la République devient président d'honneur de l'association un mois plus tard, ce qui sera sans cesse renouvelé depuis.

Ainsi, en quatre ans, la toute jeune association nationale comptabilise plus de 2000 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain, elle est en ordre de marche et elle est adoubée par les plus hautes autorités civiles et militaires françaises.



Depuis la création de l'Ordre 9 grands chanceliers se sont succédés.

3 - Le temps du déploiement (1975-2013)

S'ouvre alors une période beaucoup plus longue d'une quarantaine d'années de montée en puissance de l'association. Sur cette route, et dès le 2 mai 1977, le siège social de l'ANMONM est installé à l'hôtel des Invalides avec le soutien de la Société d'entraide de la Légion d'honneur et l'intervention du Grand Chancelier de l'époque, l'amiral Alain de Boissieu.

Se déployer en France en outre-mer et dans le monde.

Le premier problème à régler sur le chemin de la croissance est celui de la place relative des différentes sociétés départementales et des décorés des territoires ultramarins et à l'étranger.

Garderont-ils une indépendance ou fusionneront-ils tous ensemble ?

Un premier grand rassemblement des adhérents est organisé à Vichy les 7 et 8 mai 1977 qui permet prises de contact et mûrissement collectif. L'assemblée générale du 20 septembre 1977 clarifie la suite du chemin des adhérents.

L'association devient « nationale » avec des sections départementales, et désormais les 54 entités départementales existantes sont invitées à rejoindre l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM), sachant que les frais d'adhésion seront dès lors partagés entre le siège national et les sections.

La décision a été opportune puisque, moins de cinq ans après, toutes les sections départementales s'ouvrent en métropole et dans les territoires ultramarins, complétant ainsi le maillage territorial français.

Le problème suivant est d'entraîner également dans cette dynamique les nommés qui résident à l'étranger et de donner une dimension internationale à l'association. N'oublions pas, qu'en arrière-plan, la courbe des effectifs des décorés du Mérite décolle pendant le dernier quart du XXe siècle passant de 100 000 en 1976 à 150 000 en 1984 et 190 000 en 2001.

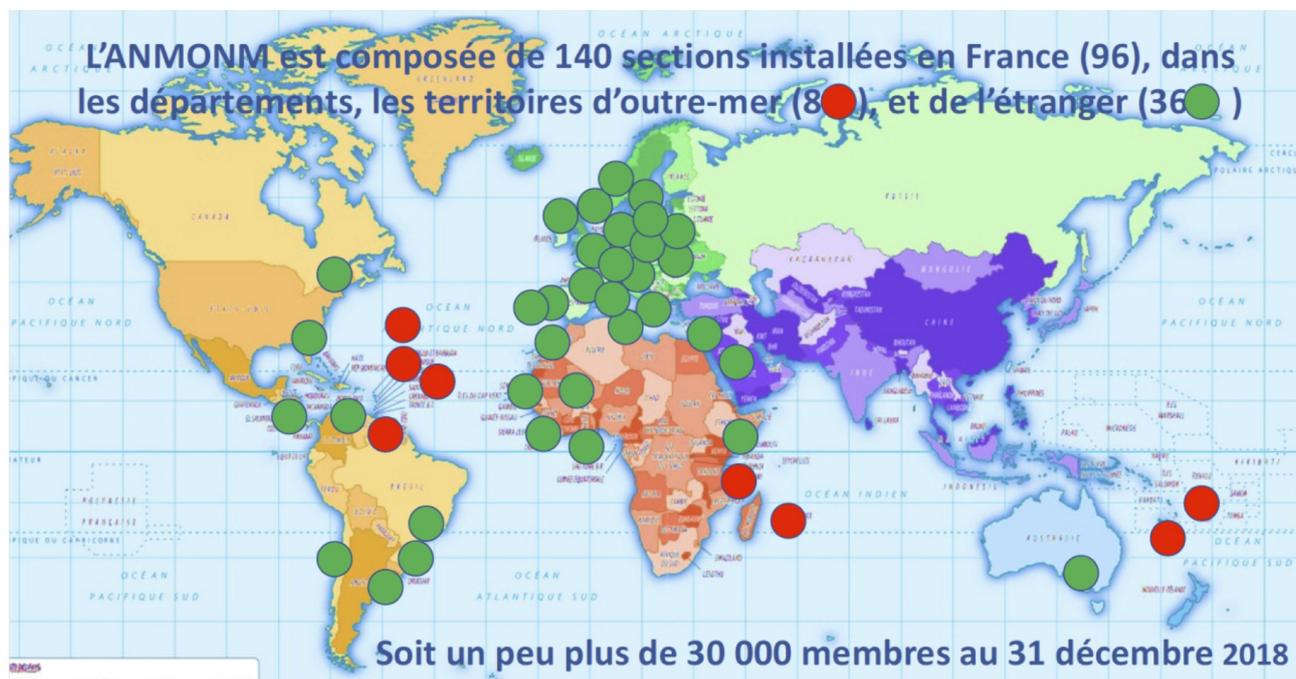
Le choix qui est fait par l'ANMONM consiste à s'adapter à la réalité de chaque pays. Des représentations fleurissent ; elles sont de droit local avec une convention avec la France. En 2013 elles sont 36 au total : vingt sont autonomes (Argentine, Australie, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, Finlande, Gabon, Royaume-Uni, Italie, San Marin, Saint-Siège, Liban, Luxembourg, Maroc, Monaco, Pays-Bas, Suède, Sarre, Sénégal, Suisse) et seize mixtes avec les médaillés de la Légion d'honneur (Andorre, Allemagne, Cambodge, Chili, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Laos, Nouvelle-Zélande, Malaisie, Philippines, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Uruguay, Venezuela).

Construire une cohésion entre les membres

Au fil des années, même si l'association n'entraîne pas tous les nommés, elle mobilise un nombre très conséquent d'adhérents : 5 100 en 1977, 22 000 en 1981, 34 000 en 1990, 36 482 en 2004 (le pic), et 34 962 en 2013. Mais comment procéder pour créer un esprit de corps ?

Outre l'assemblée générale annuelle, l'association se sert du canal du bulletin Le Mérite, organe officiel de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite qui compte quatre numéros par an. Chacun comporte un éditorial du président national, le mot du délégué général, des informations nationales et départementales et présente un sujet extérieur à la vie associative. La place des publicités y est très variable selon les numéros, et les photos en couleurs n'apparaissent que dans le n° 50, le premier numéro de 1988. À la fin de la période, en 2006, l'association confie la réalisation des numéros à une très petite entreprise (TPE) qui se pique au jeu et introduit créativité, couleurs et qualité typographique et photographique aux publications.

L'autre canal utilisé pour renforcer la cohésion associative est celui des congrès : à Paris en 1978, à Salon-de-Provence en 1979, au Touquet en 1980 avec le thème du civisme, puis celui de la vie associative à Strasbourg (1981), des ressources de la mer à La Baule (1982), de la francophonie à Évian (1983), de l'informatisation et la société à Toulouse (1984), de la modernisation à Deauville (1985), de la recherche médicale à Avignon (1987) et du libéralisme économique en Europe à Nancy (1987) etc...



Sans compter tous les outils et objets proposés aux sections comme le fameux classeur de fiches intitulé Mémento du président et du secrétaire (2008) qui est une véritable mine pour toutes les circonstances de la vie d'une section ou d'une représentation.

Intervenir dans la société

Il reste à poser collectivement des actes forts qui marquent la société et spécialement les plus jeunes. Dès la rencontre nationale des 7 et 8 mai 1977, le général Cuffaut, président national de l'association, regrette « le repli des hommes sur eux-mêmes, l'isolement au milieu de la masse grandissante des populations, le développement de l'hédonisme, du racisme et de toutes formes d'égoïsme ». Pour lui, le civisme et ses valeurs morales peut permettre de « reconquérir le terrain perdu ». Les membres de l'ANMONM sont invités à « imaginer les actions de l'avenir qui feront sans cesse progresser les qualités individuelles et collectives indispensables » et à participer à « la réalisation de ces programmes ». (Le Mérite N° 6, page 7). Cette prise de conscience collective donne naissance en 1984 au Prix du Civisme et de la Jeunesse. La première remise a lieu en 1987, et d'année en année les cérémonies ont lieu dans des lieux républicains emblématiques et prestigieux (Sénat, assemblée nationale, Sorbonne). D'autres démarches sont entreprises en direction de la Fédération des Sapeurs-Pompiers de France pour récompenser les jeunes sapeurs-pompiers (2007) et de l'Éducation nationale (2011) pour récompenser collégiens et lycéens.

Bénéficiaire d'une valorisation officielle

La détermination des présidents nationaux successifs : Général Léon Cuffaut (1972-1993), Henri Leroy (1993-2004), Général Koscher (2004-2010), Professeur Jean-Claude Talbert (2010-2015) aboutit à plusieurs résultats prestigieux : la reconnaissance d'utilité publique (28 janvier 1987), la présence de l'ANMONM tous les 3 décembre au Ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe (à partir de 2005), l'invitation de l'association au palais de l'Élysée le 3 décembre 2013 à l'occasion de la commémoration du cinquantième de l'ordre national du Mérite.

Grâce au nombre de ses adhérents (36 000), à ses nouveaux outils de communication (revue, congrès, remises de prix dans des hauts lieux de la vie républicaine) et à l'appui soutenu de ses autorités de tutelle (Présidence de la République et Grand Chancellerie), l'ANMONM devient, au début du XXI^e siècle une association prestigieuse en France et à l'étranger.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, à cet apogée car le monde qui ne traverse plus des guerres mondiales, est agité de convulsions multiples auxquelles l'association doit s'adapter.

4 - Le temps des mutations (2013-2022)

Un contexte de ruptures et de cumul de difficultés.

L'entrée dans le XXI^e siècle coïncide avec une rupture de civilisation de la même ampleur que celles de la fin de l'Antiquité (Ve siècle), du Moyen Âge (XVe siècle) ou des Temps modernes (XVIII^e siècle). La période dite « contemporaine » des XIX^e et XX^e siècles s'achève avec l'arrivée du numérique, de la mondialisation, du réchauffement climatique et des migrations. La France traverse alors ces turbulences, ajuste son identité, lutte contre sa fragmentation. Puis la pandémie qui envahit le monde pendant deux ans (2020-2022) avive non seulement toutes ces difficultés, mais accélère en même temps les prises de conscience et permet d'entrevoir ce qui sera essentiel pour la nouvelle civilisation en émergence.



L'association en proie aux turbulences.

Le phénomène le plus spectaculaire est le tassement, puis la lente érosion des effectifs et les crispations de certaines sections et de certains adhérents par rapport à la gouvernance du national (2014-2015).

En même temps, les écarts se creusent entre les sections et aussi entre les représentations, conséquence des différences de taille, de ressources, de personnalités en fonction et de positionnement géographique (régions urbaines, régions rurales).

De plus le glissement d'une République très centralisée vers une République décentralisée multiplie pour chaque section le nombre des autorités et des partenaires potentiels à rencontrer.

Des réponses énergiques par des mutations successives

Face à cette nouvelle réalité, chaque président national s'attelle à des chantiers considérés comme prioritaire. Jean-Claude Talbert (2010-2015) insiste sur « la réforme des statuts et du règlement intérieur (...), la préparation du cinquantenaire de notre ordre (...) et la montée en puissance de notre site internet » (Le Mérite, Éditorial, p. 3). Michel Lebon (2015-2021) souligne l'importance du lien entre les membres et de la cohésion stratégique d'ensemble de l'association : « Avec vous tous, nous allons nous mobiliser pour contribuer à un monde meilleur pour chacun d'entre nous » (Le Mérite, Éditorial, p. 3).

Patrick Sandevor (depuis 2021) insiste sur la collégialité, la fluidité entre la base et le sommet et l'ajustement à la société d'aujourd'hui : « N'oublions pas que les sections sont les forces vives de l'association. Le National est à leur service » (Discours à l'assemblée générale des Landes, 19 février 2022).

Fleurit en même temps toute une série d'expériences pertinentes mises en œuvre sur le terrain, par les sections et les représentations. Elles sont progressivement repérées, puis collectées par le personnel du siège (la « Ruche » tant l'activité y est intense), et par les administrateurs. Certaines débouchent sur la signature de conventions avec les services de l'État ou de grandes institutions : Ministère de l'Éducation nationale (prix de l'Éducation citoyenne, 2011), Secrétariat d'État à la Jeunesse et des Sports pour le SNU (2021), ONACVG (prix de la mémoire 2021).

La direction de l'association vient de redéfinir ses objectifs dans une feuille de route et souhaite mettre en mouvement l'ensemble des adhérents (rôle d'interface des référents régionaux). Elle fait informatiser la gestion des sections et du siège et mettre en place un contrôle de gestion. Elle diffuse la communication par une revue et par le site : www.anmonm.org. et un plan global de communication est en cours d'élaboration pour ajuster le message de l'association au monde d'aujourd'hui. Elle pratique aussi un mécénat contractualisé (INSERM, Terre Fraternité, Un avenir ensemble) et de l'entraide individualisée et collective (ex : vallée de la Roya).

Manifestement les responsables et les membres de l'ANMONM du XXI^e siècle sont aussi déterminés que tous leurs prédécesseurs. Et, après le temps des fondations (1972-1975) et celui du déploiement (1975-2013), ils affrontent le temps des mutations et engagent l'association dans un virage stratégique.

Tous, distingués par la République, ils sont déterminés à œuvrer de façon visible, avec d'autres, au Bien public. Et, désormais, avec ses cinquante ans, l'association des membres de l'ordre national du Mérite entre progressivement dans l'Histoire.

Marie José Michel
Vice-présidente

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite ANMONM



Créée le 10 juillet 1972, reconnue d'utilité publique le 28 janvier 1987, l'association est placée, depuis 1975, sous la présidence d'honneur du Président de la République et du grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite.

L'association est née d'une communauté de décorés engagés, désireux de donner un sens au port de leur insigne.



Général d'armée Benoît Puga

Pierre SOULAGES nous a quittés

**Membre de la section de l'Hérault depuis
le 14 décembre 2007 - n°034-01076**

- **Grand croix de la Légion d'honneur**
- **Grand croix de l'ordre national du Mérite**
- **Commandeur des Arts et des Lettres**
- **Officier de l'Ordre du Soleil levant**

Pierre Soulages est né le 24 décembre 1919 à Rodez et décédé le mardi 25 octobre 2022 à l'âge de 102 ans. Il a été inhumé le vendredi 4 novembre au cimetière Montparnasse.

Très jeune il est attiré par l'art roman et la préhistoire. Il commence à peindre dans cette province isolée que n'ont pas pénétré les courants artistiques contemporains.

À 18 ans, il se rend à Paris pour préparer le professorat de dessin et le concours d'entrée à l'École Nationale supérieure des Beaux-Arts. Il y est admis mais convaincu de la médiocrité de l'enseignement qu'on y reçoit refuse d'y entrer et repart aussitôt pour Rodez. Pendant ce bref séjour à Paris il fréquente le musée du Louvre, il voit des expositions de Cézanne et Picasso qui sont pour lui des révélations.

Mobilisé en 1940, il sera démobilisé en 1941. Paris occupé, il se rend à Montpellier et fréquente assidûment le musée Fabre.

Montpellier à son tour occupé, commence pour lui une période de clandestinité pour échapper au STO pendant laquelle il ne peint plus.

Ce n'est qu'en 1946 qu'il peut consacrer tout son temps à la peinture. Il s'installe alors dans la banlieue parisienne. Ses toiles où le noir domine sont abstraites et sombres. Elles sont aussitôt remarquées tant elles diffèrent de la peinture demi-figurative et très colorée de l'après-guerre.

Il trouve un atelier à Paris, rue Schoelcher, près de Montparnasse. En 1948, il participe à des expositions à Paris et en Europe, notamment à « Französische abstrakte malerei » dans plusieurs musées allemands. Il est de beaucoup le plus jeune de ce petit groupe de peintres où se trouvent les premiers maîtres de l'art abstrait, Kupka, Domela, Herbin, etc. L'affiche est faite avec une de ses peintures en noir et blanc.



Photo : Laurent Dupuis

1949, exposition personnelle à Paris, galerie Lydia Conti, et expositions de groupe à New-York, Londres, Sao-Paulo et Copenhague.

De 1949 à 1952, réalisation de trois décors de théâtre et ballets. Premières gravures à l'eau-forte à l'atelier Lacourière.

D'autres expositions de groupe présentées à New-York voyagent ensuite dans plusieurs musées américains. C'est le cas de « Advancing french art » (1951), de « Younger European artists » Guggenheim Museum (1953), et de « The new Decade », Museum of modern art (1955).

Il expose régulièrement à la Kootz Gallery, New-York, et plus tard à la galerie de France, Paris.

Dès le début des années 50, œuvres acquises par la Phillips Gallery, Washington, le Guggenheim Museum et le Museum of Modern Art, New-York, la Tate Gallery, Londres, le musée national d'art moderne, Paris, le Museu de arte moderna, Rio-de Janeiro, etc... Aujourd'hui, Pierre Soulages est représenté dans plus de 110 musées sur tous les continents avec plus de 230 peintures.

1960, premières expositions rétrospectives dans les musées de Hanovre, Essen, Zurich, la Haye.

1966-1968, plusieurs nouvelles rétrospectives sont consacrées à son œuvre notamment au Museum of Fine Arts de Houston (1966) où pour la première fois il « tend » ses toiles avec des câbles d'acier, entre sol et plafond. En 1968 il réalise un mur de céramique avec l'atelier Mégard pour un immeuble à Pittsburgh.

En 1979 Il expose au MNAM – Centre Georges Pompidou ses premières peintures monopigmentaires fondées sur la réflexion de la lumière par les états de surface du noir. Cette lumière picturale naissant de la différence entre deux obscurités porte en elle un grand pouvoir d'émotion et de grandes possibilités de développement, on l'appellera plus tard « noir-lumière » et « Outre noir ».

De 1987 à 1994, il réalise les 104 vitraux de l'abbatiale de Conques.

Entre 1994 et 1998, parution des 3 tomes du catalogue raisonné « Soulages, œuvre complet : peintures », par Pierre Encrevé, éditions du Seuil, Paris.

D'autres œuvres sont apparues où rythme, espace et lumière naissent des contacts violents du noir et du blanc sur l'entière surface de la toile, une autre lumière picturale.

Il est le premier artiste vivant invité à exposer au musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg, puis à la galerie Tretiakov de Moscou (2001).

Attaché à sa terre natale, Soulages consent, en 2005, avec son épouse Colette, à une donation exceptionnelle à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez : 500 pièces, dont tout l'œuvre gravé (eaux-fortes, lithographies, sérigraphies), les travaux préparatoires aux vitraux de Conques, des peintures sur toile et sur papier (un ensemble unique, dont des gouaches, des encres et les brous de noix), de la documentation, des livres, des photographies, des films, des correspondances...

En décembre 2012, Pierre Soulages et son épouse font une nouvelle donation à la communauté d'agglomération du Grand Rodez : 14 nouvelles peintures couvrant la période de 1946 à 1986. Une donation estimée alors à 6,8 millions d'euros qui permet au musée ruthénois d'abriter la quasi-totalité des œuvres du peintre sur des périodes très rares dans la plus grande collection de Soulages dans le monde.

Le musée Soulages à Rodez est inauguré en mai 2014 avec l'ouverture de la première exposition temporaire « Outrenoir en Europe, musées et fondations ».

En 2007, le Musée Fabre de Montpellier lui consacre une salle pour présenter la donation faite par le peintre à la ville. Cette donation comprend 20 tableaux de 1951 à 2006 parmi lesquelles des œuvres majeures des années 1960, deux grands Outrenoir des années 1970 et plusieurs grands polyptyques.

À l'occasion de son 90e anniversaire, le Centre Pompidou présente en octobre 2009 la plus grande rétrospective jamais consacrée à un artiste vivant par le Centre depuis le début des années 1980, avec plus de 2000 m² d'exposition. Malgré trois semaines de fermeture en raison d'une grève du personnel, l'exposition reçoit 502 000 visiteurs, se classant en quatrième position des expositions les plus fréquentées de toute l'histoire du Centre Pompidou. Parallèlement, le Musée du Louvre expose la même année une peinture de l'artiste de 300 x 236 cm, datant du 9 juillet 2000, dans le Salon Carré de l'aile Denon.

L'exposition Soulages XXIe siècle, présentée au Musée des Beaux-Arts de Lyon puis à l'Académie de France à Rome, était constituée d'un ensemble d'œuvres récentes, réalisées entre 2000 et 2012, dont certaines étaient encore inédites.

Il inaugure en 2014 l'espace d'exposition temporaire du Musée Soulages à Rodez avec l'exposition Outrenoir en Europe : musées et fondations.

Le tome IV du catalogue raisonné « Soulages, œuvre complet : peintures », par Pierre Encrevé, éditions Gallimard, Paris, est paru fin novembre 2015.

En 2016, le musée Picasso d'Antibes présente Soulages. Papiers rassemblant un grand nombre d'œuvres provenant de collections publiques et privées. L'exposition Pierre Soulages, œuvres sur papier. Une présentation, en 2018-2019, comportent 118 œuvres du Musée Soulages in situ.

En hommage à l'artiste pour ses 100 ans en 2019 de nombreuses manifestations en France et à l'étranger sont organisées doublées de nombreuses éditions de librairie, d'émissions radiophoniques et télévisuelles.

Accompagnée d'un accrochage au Musée National d'Art Moderne du Centre Pompidou à Paris, l'exposition Soulages au Louvre au Salon carré de l'aile Denon, conçue comme une mini-rétrospective est l'occasion de présenter trois nouvelles peintures datant d'août et octobre 2019 de 390 x 130 cm.

Il est le peintre préféré de ses pairs, artistes français.

Sources : pierre-soulages.com
Site documentaire sur l'œuvre de Pierre Soulages, en construction permanente avec l'actualité.
Réalisé par estampes/création graphique, Code_Médial/intégration, et Net Agence/création de sites Internet

46° assemblée générale Section de l'Hérault

C'est dans les salons du KIASMA de Castelnaud-le-Lez que la 46° assemblée générale statutaire s'est tenue le 2 juillet 2023 en présence du Président national Patrick SANDEVOIR et des nombreux compagnons.

Le problème de la diminution des effectifs est abordé :

Depuis plusieurs années les effectifs globaux de l'ANMONM sont en constante diminution et une grande majorité des sections rencontre des difficultés à faire adhérer de nouveaux membres et, souvent même, à fidéliser les Compagnons. Ce constat, nous l'avons tous fait. Nous en connaissons quelques causes, mais il nous faut trouver des solutions.

Le président national a donc demandé au conseil d'administration d'ouvrir un vaste chantier dit "Grenelle des effectifs", destiné à relancer et à poursuivre celui déjà lancé en 2017 par la commission Développement et Prospective (CDP). Un groupe d'étude a reçu pour mandat :

- D'actualiser les termes du constat et d'en tirer un bilan des actions à conduire ;
- De confronter ce bilan à la situation et aux modes d'actions correctifs adoptés par un panel de sections métropolitaines représentatives (taille, typologie, effectifs) ;
- De rédiger un catalogue de bonnes pratiques à mettre à disposition des sections départementales.

1- Evolution des effectifs de l'ANMONM de 2014 à 2020

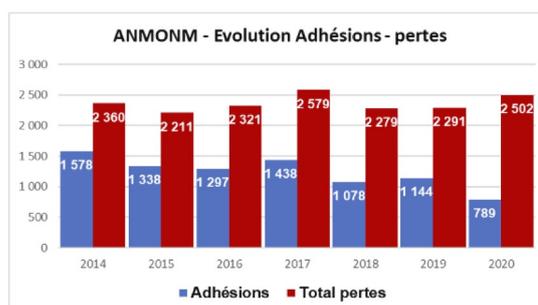
Année	Adhérents	Veufs/veuves	Autres sympathisants	Effectifs Total	Taux de recouvrement
2014	33 188	979	1	34 168	87,77%
2015	32 331	962	2	33 295	87,31%
2016	31 323	937	11	32 271	86,73%
2017	30 198	908	24	31 130	87,81%
2018	29 026	861	42	29 929	86,36%
2019	27 861	818	76	28 755	85,52%
2020	26 167	750	125	27 042	84,08%



2- Détail des gains et pertes de 2014 à 2020

Année	Gains		Pertes			Balance
	Adhésions	Décès	Démission	Suspensions	Total	
2014	1 578	1 013	595	752	2 360	-782
2015	1 338	977	462	772	2 211	-873
2016	1 297	997	549	775	2 321	-1024
2017	1 438	1 184	617	778	2 579	-1141
2018	1 078	954	456	869	2 279	-1201
2019	1 144	946	463	882	2 291	-1174
2020	789	1 182	479	841	2 502	-1 743

A noter qu'une démission d'une section est compensée par une adhésion dans une autre (mutation)



SECTION HÉRAULT - 034

THEMATIQUE	RÉSULTATS PAR ANNÉE					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nominations dans l'ONM						
Total départemental soit Civils, militaires d'active et militaires de réserve	35	25	25	30	39	6
Chevaliers	28	19	16	23	33	4
Officiers	5	4	8	7	4	2
Commandeurs	1	2	1	0	2	0
Dignités	1	0	0	0	0	0
Adhérents promus	1	1	1	3	2	0
Adhésions dans la section						
Nouveaux	27	30	20	27	20	18
dont transferts ou réintégration	10	11	5	3	3	2
Départs de la section						
Démissions	11	34	10	12	10	8
Dont transfert vers autre section	1	1	1	3	3	5
Suspensions	19	1	3	8	11	12
Décès	12	12	14	18	14	13
Total	42	47	27	38	35	33
Effectifs						
Total	476	457	453	442	428	412
Nombre de femmes						98
Sympathisants						27
Moyenne d'âge						77,64
Nombre de plus de 80 ans soit 81 ans et plus au 31/12						182
Finances						
Nombre de cotisations de l'année payées au 31/12	405	430	383	388	365	342
Taux de recouvrement	85%	94%	85%	88%	85%	83%
Nombre abonnés revue Le Mérite	315	248	266	258	266	264
Pourcentage abonnés/adhérent	66%	54%	59%	58%	62%	64%



Montpellier le 6 avril 2022
Réunion du grenelle des effectifs



Grenelle des effectifs

La Canourgue - 21 mai 2022

Réunion intersections du Languedoc-Roussillon :
Aude - Gard - Hérault - Lozère - Pyrénées-Orientales

Rapport d'activités 2021.



Didier ALRIC
Secrétaire général

Cette année 2021 fut une nouvelle année très particulière après 2020 néanmoins, dans la mesure du possible, une année de présence de notre section dans les domaines de ses compétences.

Elle nous a permis de garder, malgré la période difficile que nous avons vécue, la volonté de poursuivre les objectifs de notre Association nationale des Membres de l'ordre national du Mérite.

Notre activité déjà reconnue dans notre vie professionnelle ou sociale, est tournée vers la jeunesse, et s'exprime au sein de l'ANMONM par ses objectifs.

Transmettre - Représenter
Partager - Aider

Ces quatre objectifs reposent sur nos valeurs fondatrices.

La Citoyenneté - Le Civisme
La Civilité - La Solidarité
Le Devoir de Mémoire

1er objectif de notre activité.

Transmettre,

À la jeunesse, à nos enfants les valeurs de notre Ordre national qui sont les nôtres avec notre devise : « Honneur-Solidarité-Mémoire » et la règle des « 3C » : Citoyenneté-Civisme-Civilité.

Et comme dit notre Président, les jeunes générations sont le « cœur de cible » de l'ANMONM.

Cette transmission est assurée par les membres de la Commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen de la jeunesse dont la Présidente Martine BÉDÈS développera cette partie dans son rapport lors de sa prise de parole.

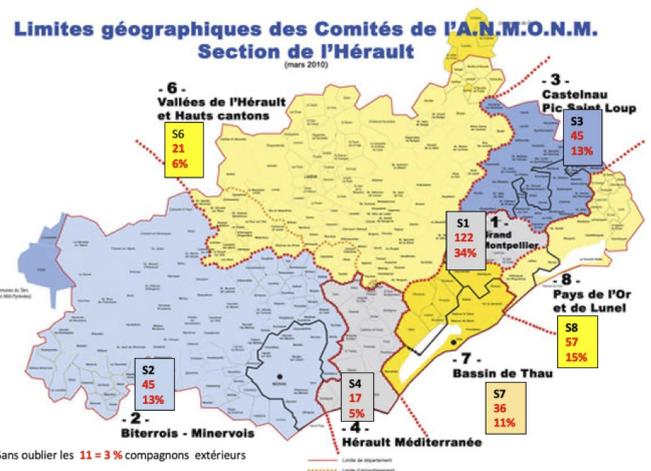
2e objectif de notre activité.

Représenter,

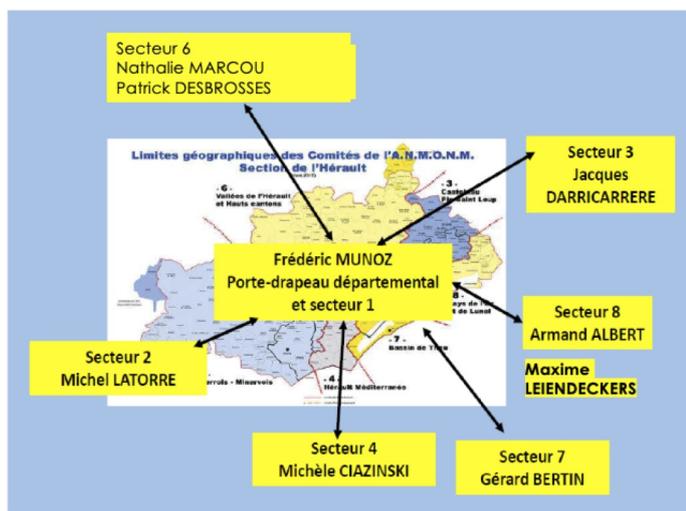
Nos valeurs dans notre société première mission.

Dans le département participations aux commémorations, cérémonies, invitations officielles et au niveau national, par la présence du Président de l'ANMONM 34 aux institutions, aux cérémonies nationales, aux réunions dans d'autres départements.

Nous sommes 353 pour l'année 2021 dans notre département pour représenter l'ANMONM, répartis en secteurs géographiques.



Avec les porte-drapeaux, qui forment dans notre section une équipe solidaire autour de Frédéric MUNOZ notre porte-drapeau départemental « interchangeable » selon ses propres termes, équipe qui s'est relayée au sein de notre département pour pouvoir assurer de leur présence, la représentation de l'ANMONM dans toutes les manifestations, cérémonies officielles, commémorations ou réunions relevant de la sphère solidarité, remise de médailles, enterrements par exemple. Merci à eux et nous osons les féliciter pour cette remarquable indéfectibilité à notre association dans une prise de conscience collective où la présence solennelle de notre drapeau est un signe ostentatoire précieux.



Pour représenter,

Par la présence d'Yvan MARCOU en tant que Président, dans les instances officielles sur invitation, dans le département de l'Hérault, au niveau national ou dans d'autres sections.

Ainsi, les 353 compagnons de l'Hérault, les porte-drapeaux, les délégués de secteur, et notre Président ont pu marquer leur activité de représentation en 2021 dans les commémorations, Devoir de Mémoire, lorsque les événements ont pu être organisés.

3e objectif de notre activité.

Partager,

**des expériences, des compétences,
des contacts de haut niveau.**

PARTAGER notre réflexion lors des réunions au sein de l'ANMONM 34. L'assemblée générale et les réunions du conseil d'administration. Pour l'année 2021, l'assemblée générale s'est déroulée le 3 juillet au Kiasma à Castelnau-le-Lez. À cette occasion a eu lieu le vote concernant l'élection au conseil d'administration et au bureau.

PARTAGER par des communications au sein des secteurs géographiques, à l'initiative des délégués, Les vœux échangés, la majorité des secteurs les a annulés. La réflexion dans les réunions du comité de section. En proposant des sorties, des conférences, peu ont pu être organisés en 2021.

PARTAGER dans un moment d'échanges amicaux. Malheureusement, notre soirée de gala 2021 n'a pas pu se dérouler à cause de la COVID 19.

PARTAGER en répondant aux invitations culturelles proposées, en partageant des contacts dans ces rencontres. 2021 fut comme 2020 une année très perturbée en raison de la pandémie.

PARTAGER par la communication avec la revue semestrielle Bleu de France, la Newsletter hebdomadaire, le site départemental et FaceBook avec la mise en ligne des comptes rendus et courriel du Président. ANMONM.ORG, l'envoi des cartes d'anniversaires. Les courriers aux différentes instances de notre département, communautés de communes, communes, gen-darmerie, SDIS, rectorat...

4e objectif de notre activité.

Aider,

**ceux qui en ont besoin, dans l'Association
et à l'extérieur de celle-ci.**

Dans la gestion de l'association, à travers les secteurs géographiques et leurs délégués, par une proximité favorable à l'écoute des compagnons et une meilleure approche de leurs éventuelles difficultés rencontrées.

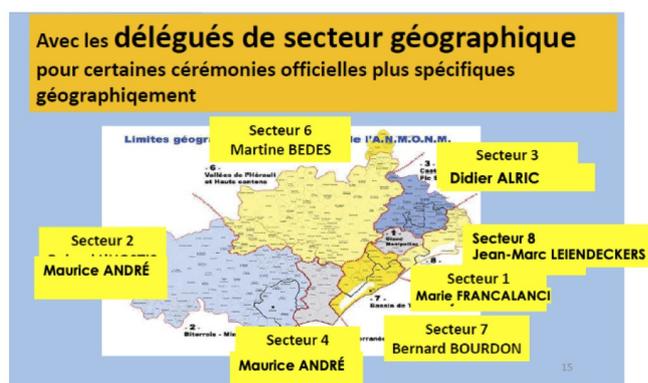
Aider nos anciens.

En 2021 comme en 2020, les actions ont été très limitées vu le contexte sanitaire. Mais enfin, il y a eu des visites ou des appels téléphoniques auprès des plus isolés. Les échanges de vœux accompagnés d'un petit présent. Des réunions conviviales lors des anniversaires quand cela a été possible.

Ainsi notre section est, au fil des jours bien présente par son activité comme le montre le rapport qui vous a été fait.

En temps normal, l'ANMONM 34 est présente par ses activités 1 jour sur 3 dans notre département et notre représentation, notre participation, notre entraide, impliquent les compagnons dans plus de 200 manifestations annuelles pour répondre à nos objectifs.

Nous espérons que la situation est revenue maintenant à la normale.



Rapport financier



Cyril Marchal - Trésorier

Recettes 2021	
Abonnement revue « Le Mérite »	3 857
Subventions région - département	4 200
Cotisations	12 509
Dons	10 038
Abandons de frais membres section	2 549
TOTAL	33 153

Dépenses 2021	
Fournitures administratives	8 035
Assurance	115
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 600
Réunions - Publications Déplacements comité	2 340
Manifestations Organisations visites	8 710
Frais postaux	2 679
Service bancaire	80
Rétrocession cotisations siège	5 355
Solidarité - Entraide	1 050
Abandons de frais membres section	2 549
TOTAL	33 513

Observations :

Défaut de prélèvement de près de 20 % des cotisations 2021.

Résultat de l'exercice 2021 = - 360 €

Total actif au 31 décembre 2021 = + 1 722 €

Prévisionnel recettes 2022	
Cession d'articles	100
Abonnement revue « Le Mérite »	2 500
Subventions – Région = 3000 Département = 1500	4 500
Cotisations	14 110
Manifestations	7 000
Publicités – Produits divers	530
Dons	5 000
Abandons de frais membres section	4 000
TOTAL	37 740

Prévisionnel dépenses 2022	
Fournitures administratives	4 000
Assurance	120
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 500
Réunions Déplacements comité	1 500
Manifestations Organisations visites	16 000
Frais postaux	2 500
Service bancaire	120
Rétrocession cotisations siège	5 000
Solidarité - Entraide	2 000
Abandons de frais membres section	4 000
TOTAL	37 740

Objectif 2022 :

Prélever au moins 90 % des cotisations.



Le président national, Patrick SANDEVOIR, était présent à cette réunion.

La Commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen pour la jeunesse



*Martine Bédés, vice-présidente,
présidente de la commission.*

1 - OBJECTIFS DE LA COMMISSION

- Rechercher des actions de citoyenneté, des actes de civisme et d'engagement citoyen réalisés par des jeunes ;
- Les citer en exemple ;
- Les récompenser en décernant, chaque année, aux actes les plus méritants des prix à titre individuel ou collectif ;
- Œuvrer pour développer ce type d'actions.

Les types de prix sont :

- Le prix du Civisme ;
- Les prix Mémoire et Initiative mémorielle ;
- Le prix de l'Éducation citoyenne et concours d'affiche ;
- Le prix de l'Engagement citoyen JSP.

2- LES DIFFÉRENTS PRIX

- **Le prix du Civisme (depuis 1985)** récompense un jeune ou un groupe de jeunes de moins de dix-huit ans ayant accompli des actes de courage, d'altruisme, de dévouement, de générosité, de solidarité, de bénévolat.

- **Le prix « Mémoire »**, nouveau prix à titre individuel ou collectif concerne les scolaires. Il doit inciter la jeunesse à porter des projets dans la sphère mémorielle. Le prix Mémoire se rattache au partenariat avec l'Éducation nationale et avec l'ONACVG pour son expertise dans le domaine de la mémoire et son engagement au profit de la jeunesse.

- **Le prix « Initiative mémorielle »** est destiné hors de l'école à tout public, organisme public ou privé à titre individuel ou collectif qui se distingue par des initiatives relevant du domaine de la Mémoire destinées à transmettre en animant et en faisant la promotion pour et avec la Jeunesse.

- **Le prix de l'Éducation citoyenne (depuis 2011)** est décliné selon deux axes depuis 2020 :

- L'Action d'éducation citoyenne récompense un élève ou un groupe d'élèves distingué(s) par leur comportement, leur rayonnement au service de la collectivité scolaire et la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans et hors de leur établissement scolaire pour un mieux vivre ensemble. Ce prix école – collège - lycée valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'Éducation à la citoyenneté.

- **Le concours de la meilleure affiche du prix de l'Éducation citoyenne** récompense un groupe d'élèves dans l'élaboration d'une œuvre collective et transdisciplinaire sur le thème de la citoyenneté sous la forme d'une affiche.

Le prix Éducation citoyenne résulte d'un partenariat de l'ANMONM avec l'Éducation nationale. A été signée au rectorat la nouvelle convention départementale de partenariat le 23 mars 2022 entre M. Christophe Mauny, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Hérault et Yvan Marcou, président de la section de l'Hérault de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM).



- Le prix de l'Engagement citoyen JSP (depuis 2017) suite à la convention de partenariat signée avec l'UDSP34, le SDIS34 et la préfecture de l'Hérault Ce prix récompense à titre individuel un jeune sapeur-pompier qui s'est particulièrement illustré et à titre collectif une section de JSP très investie ainsi que leurs formateurs.

3 - LES PRIX DÉPARTEMENTAUX 2020 ET 2021 de l'ANMONM

Ils ont été remis le samedi 3 juillet 2021 au Kiasma de Castelnaud-le-Lez.

- Le jury départemental du prix du civisme a décerné 3 prix en 2020 :
- Deux prix à titre collectif aux jeunes collégiens de la MJC de Lodève et aux jeunes collégiens de 2 classes de 3e du collège Frédéric Bazille de Castelnaud-le-Lez
- Un prix à titre individuel à Fabrice Tricou habitant Pézenas

- Le jury départemental du prix du civisme a décerné en 2021 un prix collectif à l'école élémentaire de Capestang.

- Le jury du prix départemental de l'engagement citoyen a décerné en 2020 deux premiers prix collectifs ex aequo aux 76 JSP de diverses sections de l'Hérault et aux 14 JSP de la section de JSP de Lunel.

- Le jury du prix départemental de l'engagement citoyen a décerné en 2021 un prix collectif à la section de JSP du Bassin de Thau.

- Le jury départemental du prix Éducation citoyenne a décerné en 2020, option lycée, trois prix :

- à titre individuel à Louna Pierron, élève de Terminale au lycée V. Hugo Lunel
- à titre collectif au lycée Jean Mermoz de Montpellier et au lycée agricole de Gignac

- Le jury départemental du prix Éducation citoyenne a décerné en 2021, le premier prix option lycée à titre collectif au lycée de la Mer Paul Bousquet de Sète : le dossier lauréat présenté à la commission nationale a remporté le prix national de l'Éducation citoyenne.

- Le jury départemental du prix Éducation citoyenne a décerné en 2021, le premier prix option collège, à titre collectif au collège Alfred Crouzet de Servian.

- Le jury départemental du prix Éducation a décerné en 2021, option école deux premiers prix ex aequo titre collectif à l'école maternelle La Fontaine de Montpellier et à l'école élémentaire Michel de l'Hospital de Montpellier.

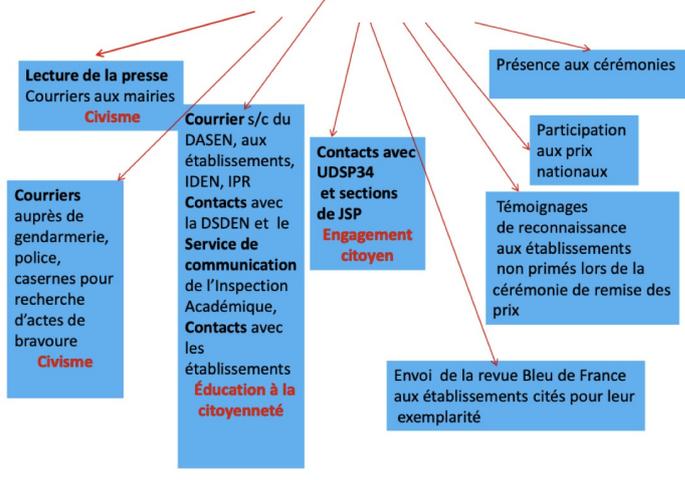
4 - Les membres de la commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen et la répartition des tâches.

PRIX À DÉCERNER	DESRIPTIF DES ACTIONS	RÉPARTITION DES TÂCHES	CONTACTS
CIVISME MEMOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Prendre contact avec les partenaires institutionnels Gendarmerie Police nationale Les sapeurs-pompiers Les maires La presse Recenser les jeunes méritants, en groupe et individuel 	Bernard Joubert Frédéric Bédès et Henri Sabater Cyril Marchal Alex et Martine Bédès Yvan Marcou Délégués de secteur	Martine Bédès Présidente de la commission Civisme, Mémoire, citoyenneté et engagement citoyen JSP pour la jeunesse Tél: 06 87 53 02 18 alexbedes@orange.fr Roger Pastor Roger.pastor@yfr.fr
EDUCATION CITOYENNE - ACTION CITOYENNE - CONCOURS D'AFFICHE	<ul style="list-style-type: none"> contacts avec DASEN et DAASEN Courrier aux chefs d'établissement et diffusion des dossiers de candidature Contact avec la DSDEN diffusion dossiers Centralisation des dossiers de candidature Contacteur le service de communication du rectorat pour repérer les actions ayant fait l'objet d'un article de presse Dépôt des dossiers à l'IA Prévoir la composition du jury et la date de réunion du jury DAASEN (attribution des prix Education citoyenne et concours d'affiche) 	Martine Bédès	Centralisation des dossiers Martine Bédès Tél: 06 87 53 02 18 alexbedes@orange.fr Participation à l'évaluation des dossiers, les membres de la commission Yvan Marcou, Martine Bédès, Bernard Joubert, Roger Bédès, Jacqueline et Marc Dupuis, Alex Bédès, Cyril Marchal
ENGAGEMENT CITOYEN	<ul style="list-style-type: none"> Prendre des contacts avec L'UDSP 34: Magali Bonnefoi et Olivier Arraudin Le SDIS 34 Choisir la section JSP méritante Repérer un acte d'un JSP méritant 	Contacts Alex et Martine Bédès - Cyril Marchal	Centralisation Martine Bédès Présidente de la commission Tél: 06 87 53 02 18 alexbedes@orange.fr

5 - Le fonctionnement de la commission Calendrier des activités 2021-2022 dans le respect des règles sanitaires

DATES / REUNIONS	LIEU	CONTENU
15 septembre 2021		REMISE PRIX EDUC.CITTOY. A SERVIAN et prix CIVISME A CAPESTANG
2 octobre 2021	Paris	REMISE PRIX NATIONAL EDU. CITTOY. LYCEE DE LA MER SETE
5 novembre 2021	Fontgignan	POINT SUR LA COMMISSION
12 novembre 2021	Rectorat	DEPOT DOSSIERS DE CANDIDATURE PRIX ANMONM ET CONTACT AVEC SERVICE DE COMMUNICATION
Le samedi 11 décembre	Eplanade de Montpellier	REMISE DIPLOMES ET MEDAILLES JSP prix 2020/2021 lors de la cérémonie du 58ème anniversaire de la création de l'ONM
Décembre 2021		REPERAGE ET CONTACTS AVEC ETABLISSEMENTS SCOLAIRES et personnes engagées dans actions citoyennes et mémorielles
19 janvier 2022	Gignac Lycée agricole	Bilan d'étape / Avancée des dossiers de candidature
8 avril 2022	Martine Bédès	Date limite de retour des dossiers de candidature
mercredi 13 avril 2022	Gignac Lycée agricole 15H	Etude de l'ensemble des dossiers de candidature
13 avril 2022		Jury Civisme, Initiative mémorielle
vendredi 15 avril	IA/Rectorat RDV 11H	Dépôt des dossiers Education citoyenne et Mémoire Bureau DAASEN
mercredi 20 avril	IA/Rectorat 9H	Réunion du jury avec DAASEN Salle réservée
Date limite de réception des dossiers lauréats Educ.citoyenne et Mémoire à la commission nationale le 29 avril 2022 Dossiers lauréats héraultais reçus le 28 avril à Paris, commission nationale		
1 ^{er} juin	Vailhauquès DBIS34	Réunion du jury prix Engagement citoyen JSP et SPV
Mai et juin		Préparation de la cérémonie de remise des prix
Le samedi 2 juillet 2022	Le Kiasma à Castelnaud-le-Lez	Cérémonie de remise des prix

6 - Les actions de la commission



Renouvellement du tiers sortant

Cinq postes étaient à renouveler pour des membres sortants titulaires rééligibles.

Maurice André
Patrick Desbrosses
Jean-Baptiste Ferracci
Philippe Mandon
Roger Pastor

N'ayant pas reçu de nouvelles candidatures, les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de ce scrutin a reconduit les membres du bureau comme la présidence départementale à Yvan Marcou à l'unanimité.

Les noms des membres et des fonctions de l'exécutif de la section sont à retrouver page 5.

Rapport moral



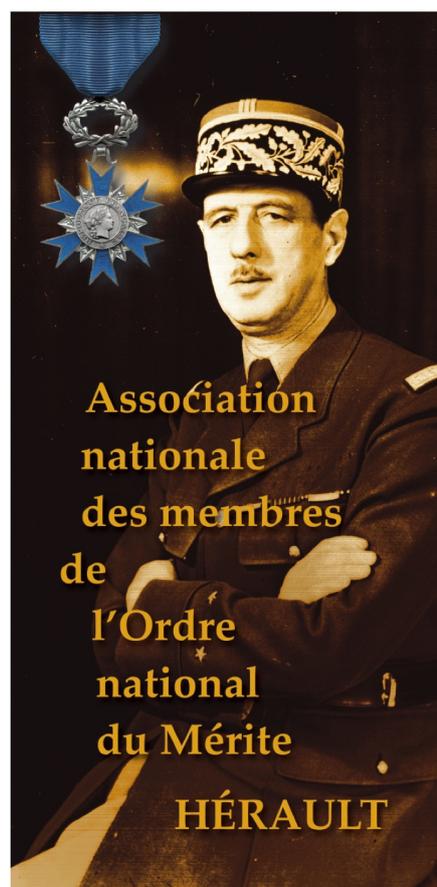
Yvan Marcou, président départemental

Après les aléas subis en 2019 et 2020, liés à la pandémie de la COVID 19, comme d'autres associations, la section de l'Hérault a essayé de relancer en 2021 la dynamique des activités et réunions facteurs de notre cohésion et de nos objectifs.

Heureusement que notre jeunesse, notre cœur de cible, a pu réaliser de belles actions au cours de l'année 2021, telles que celles qui vous ont été présentées par Martine Bédès, présidente de la commission du Civisme, Mémoire, de l'Éducation citoyenne et de l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers que je remercie pour son remarquable travail mettant en évidence la résilience de notre jeunesse dans des situations particulières. Merci également aux membres du bureau et des commissions pour le travail effectué au service de l'association.

Nous avons participé financièrement à des actions de solidarité nationales et localement en exonérant nos grands anciens de leurs cotisations. Je remercie les délégués des secteurs géographiques qui ont su maintenir un lien social avec notre association soit par mail ou avec des cartes anniversaires, ce qui est particulièrement apprécié de tous. Ils ont aussi rendu visite ou transmis à nos compagnons de plus de 90 ans les cadeaux de fin d'année rompant ainsi pour certains une monotonie latente.

Souhaitons que la fin de l'année 2022 et l'année 2023 puissent nous amener vers un retour à la vraie vie pour renouer avec nos activités et nous forçons nos meilleurs vœux pour que ce 2 juillet en soit l'élément déclencheur en vous invitant à suivre régulièrement la vie de notre section sur le nouveau site internet AN-MONM.ORG et sur ses pages Facebook et à vivre la belle remise des prix qui se déroulera à partir de 14 h00 dans l'auditorium.



**Préparons-nous à célébrer
les 60 ans de la création
de l'ordre national du Mérite
dans le courant de l'année 2023**

Montpellier - 10 décembre 2022

59^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite



Les hommes et les femmes appelés à appartenir à l'ordre national du Mérite, ne peuvent se flatter d'aucun privilège particulier. Il réunit, avec des personnalités connues, des Françaises et des Français, pour leurs mérites distingués, qui toutes et tous ont porté le meilleur d'eux-mêmes pour servir notre Pays.

Au travers des associations de décorés, ils contribuent justement à relever les défis qui sont les nôtres et que notre pays rencontre en tissant des liens d'amitié conformes aux valeurs de l'ordre national du Mérite tournées vers l'Honneur, la Solidarité et le devoir de Mémoire. Des valeurs, qui dans lors de périodes mouvementées portent tout leurs sens.

C'est ainsi, que dans notre département près de 500 compagnons se sont regroupés au sein de l'Association nationale qui travaillent avec ténacité à la promotion de ces valeurs et au rayonnement de l'Ordre.

Le 3 décembre 2008, fut inauguré le buste du général de Gaulle, placé ici sur cette esplanade suite à une réalisation du sculpteur Hugues Malbreil, financée par la ville de Montpellier et les compagnons de l'Hérault.

Depuis, le Maire de Montpellier et les décorés de l'ordre national du Mérite, ont l'honneur de convier les autorités civiles et militaires, les présidents et représentants des associations nationales et patriotiques pour une cérémonie commémorative de la création de l'ordre national du Mérite.

Dans ce cadre, ce 10 décembre 2022, nous avons l'immense fierté et plaisir de célébrer son 59^e anniversaire comme la fin du cinquantenaire de la création de notre association nationale.

C'est l'occasion de préciser que l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite de l'Hérault participe au développement de l'esprit de civisme et de citoyenneté chez les jeunes de moins de 18 ans, avec tous les ans l'attribution d'un prix du civisme individuel et collectif et depuis 2011, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale la remise d'un prix national et départemental de l'éducation citoyenne, de même que celui de l'engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers depuis 2016.

Le sapeur-pompier représente le dévouement au bien commun, la sécurité de chacun au quotidien : incendies bien sûr, accidents, mais aussi urgence médicale.

Ce partenariat se poursuit et s'intensifie, avec pour but de promouvoir, diffuser et valoriser l'Engagement exceptionnel des jeunes sapeurs-pompiers dans l'apprentissage des valeurs de citoyenneté et de civisme au service de la population.

Ce prix est aussi une récompense et une reconnaissance de l'action magnifique des formateurs des jeunes sapeurs-pompiers qui leur inculquent la maîtrise des situations d'urgence, leur apprennent les soins de premier secours, et par leur exemple leur transmettent les vertus de courage et de dévouement civique au service des autres, souvent au péril de leur vie.

C'est ainsi que nous honorons ce matin, trois délégations des jeunes sapeurs-pompiers accompagnés de leurs formateurs, en remerciant l'incomparable batterie fanfare des sapeurs-pompiers de l'Hérault. Nous recevons aussi ce matin des représentants du lycée Joffre lauréats du premier prix collectif du prix départemental de l'éducation citoyenne

Monsieur Michaël Delafosse, maire de Montpellier, en cette fin d'année 2022 du cinquantenaire de notre association nationale et la proche venue de la nouvelle année où nous célébrerons les 60 ans de la création de l'ordre national du Mérite, les compagnons de la section de l'Hérault ont le plaisir de vous remettre une reproduction de leur drapeau pour vous remercier de votre indéfectible soutien et du partage de nos valeurs républicaines. *(Discours Yvan Marcou, président départemental)*



Les autorités civiles et militaires avec les lauréats des prix 2022 et l'allocation d'Yvan Marcou et de M. Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Métropole avec la remise de la reproduction de notre drapeau.

COMMISSION CIVISME, MÉMOIRE, CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT CITOYEN JSP

Martine Bédès, présidente de la commission départementale.

Pour l'année 2022, deux nouveaux prix se sont rajoutés aux prix du Civisme, de l'Éducation citoyenne avec concours d'affiche et de l'engagement citoyen JSP et SPV qui sont : - le prix « Mémoire » et le prix « Initiative mémorielle »

La commission œuvre pour promouvoir et valoriser les comportements civiques et citoyens, les travaux sur la "Mémoire" pour les scolaires, les engagements et missions exemplaires, solidaires, pour un mieux vivre ensemble, les initiatives mémorielles des adultes et l'engagement citoyen des sections de JSP.

Les actions de la commission

Les démarches de communication sont nombreuses. Pour le civisme, la lecture de la presse est impérative, des contacts et des courriers sont adressés aux mairies et aux gendarmeries du département.

Pour l'éducation à la citoyenneté, les démarches sont facilitées par les très bons contacts avec les services de l'inspection académique, le DASEN Christophe Mauny et son adjointe, Madame Gérones-Troadec ainsi que le Service de communication en la personne de Nathalie Morel, chargée de communication au cabinet du DASEN. Des contacts sont pris directement avec des équipes pédagogiques suite à des rencontres et diverses recherches.

Des contacts directs sont pris avec les centres de secours et d'incendie. Pour l'engagement citoyen, la démarche est facilitée par les excellentes relations avec l'état-major du SDIS34, avec Olivier Arnaud, président de l'UDSP34 et Magali Bonnefoi responsable des sections de JSP de l'Hérault.

Pour le prix du Civisme 2023, j'ai adressé aux délégués de secteur et aux membres du comité une fiche à communiquer aux mairies concernant la recherche d'actions remarquables réalisées par les conseils municipaux des jeunes. D'autres actions concernant les scolaires sont en cours de repérage.

Concernant le prix de l'Éducation citoyenne 2023, cette année et pour une durée de trois ans nous ne proposons pas de dossier de candidature au concours d'Affiche car notre section a remporté le prix national du Président de la République grâce à la réalisation de l'Affiche du prix de l'Éducation citoyenne par des jeunes de la MJC de Lodève, affiche qui devient le logo de tous les documents diffusés par la commission nationale à toutes ses sections durant trois années.

Nous avons pensé, dans le cadre du prix de l'Éducation citoyenne, à récompenser également les projets citoyens faisant l'objet d'une présentation orale des jeunes dans leur engagement.

L'ensemble des documents, règlements et dossiers de candidature aux prix de l'Éducation citoyenne et prix Mémoire ont été diffusés par les services de la direction académique aux établissements scolaires courant octobre 2022.

Les membres de la commission sont réunis à trois reprises chaque année. Les réunions pour échanger sur l'état d'avancement des dossiers de candidature 2023 sont prévues en décembre, début février et fin mars.

De plus il est fait un rapport sur le travail de la commission à chaque réunion du comité.

Le calendrier des activités de la commission depuis septembre 2022

DATES / REUNIONS	LIEU	CONTENU
Septembre 2022		Préparation des dossiers de candidature 2023 des divers prix
12 octobre 2022	Inspection académique	DEPOT DOSSIERS DE CANDIDATURE PRIX Education citoyenne et Mémoire
Octobre/novembre /décembre 2022		Repérage d'actions, contacts et diffusion de documents sur les dossiers de candidature aux divers prix proposés par l'ANMONM de l'Hérault
Samedi 10 décembre	Esplanade de Montpellier	REMISE DIPLÔMES ET MEDAILLES JSP prix 2022 lors de la cérémonie du 58ème anniversaire de la création de l'ONM
Mercredi 14 décembre	Gignac	Réunion de la commission

Remise des prix 2022

KIASMA - Castelnau-le-Lez

Le samedi 2 juillet 2022, sous le haut patronage du préfet de l'Hérault, s'est tenue la remise officielle des prix de l'ordre national du Mérite dans l'auditorium du KIASMA de Castelnau-le-Lez en présence des autorités civiles et militaires du département, avec la présidence de Mme Véronique Géronès-Troadec, directrice adjointe des services académiques de l'Éducation nationale de Montpellier, en présence de M. Patrick Sandevoir, président national de l'ANMONM.

Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite
Section Hérault

Remise des prix
samedi 2 juillet 2022 KIASMA

S'adressant aux jeunes générations, l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite a pour objectif de valoriser le maintien et la défense des valeurs morales et humaines, bases de la vie en société, et l'expression de la citoyenneté dans son accomplissement civique, devoir de mémoire, esprit d'initiative, capacité à prendre des responsabilités. Son activité consiste à rechercher les actes et les actions relevant des objectifs attendus dans la vie quotidienne, dans les démarches au sein des établissements scolaires, dans des engagements spécifiques, puis à les mettre en exergue dans un but d'exemplarité et d'encouragement et de remettre lors d'une cérémonie officielle un prix départemental et national :

- du Civisme et de la Mémoire pour la Jeunesse
- de l'Initiative mémorielle
- de l'Éducation citoyenne pour la Jeunesse
- de l'Engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers
- de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire
- de l'Engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur employeur de sapeurs-pompiers volontaires

Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite
Section Hérault

Remise des prix
samedi 2 juillet 2022 KIASMA

Photo Yvan MARCOU.

La remise des prix sera entrecoupée par une présentation des productions réalisées par les élèves des classes de CAP et BAC PRO métiers de la mode vêtements du Lycée Jean Moulin à Béziers sur la photo avec leurs enseignants dans les arènes de Béziers

Le nombre d'établissements de l'Hérault impliqués dans des actions d'éducation à la citoyenneté et projets "Mémoire" progresse de manière significative d'année en année et nous mettons à l'honneur de plus en plus de jeunes héraultais distingués pour leurs divers engagements sur la durée ainsi que les adultes tellement investis qui les encadrent, en témoigne la remise des prix 2022



Quinze prix ont été décernés par Martine Bédès, présidente de la commission, Yvan Marcou, président départemental et Patrick Sandevoir, président national.

Le press-book de ces productions a été édité à 500 exemplaires.

Les enseignants
Gaëlle ZANI - Émilie AGUILAR - Valérie BIRRANCOS
Christine LEMIRRE - Nathalie MARCOU - Magalie ELOY-DEBONNIERE

Document réalisé par
l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite
section Hérault
8 rue de l'église - 34 725 Saint-Félix-de-Lodez
section.34@anmonm.org - 06 24 55 39 32

Avec le concours de : l'association Culture Plurielles,
de l'Agence de photojournalisme Image Plus
image.plus@wanadoo.fr - 06 24 55 39 32

Photographies et infographie : Yvan MARCOU
Dépôt légal juillet 2022

Le prix départemental Mémoire 2022

À titre individuel

- **1er prix à Marie Garcia** pour son travail de mémoire "Ne pas oublier" conduit avec courage et énergie, débuté au collège Ambrussum de Lunel pour rendre hommage aux soldats lunellois morts pour la France durant la Grande Guerre, traduit par la réalisation d'une affiche exposée depuis dans la Maison des anciens Combattants.

Le prix lui a été remis par Mes Pascal Chabert représentant le maire de Lunel, Pierre Soujol et M. Patrick Sandevoir président national de l'ANMONM.



À titre collectif

- **1er prix aux 16 élèves de la classe CAP SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace rural)** promotion 2020-2022 du lycée agricole Vallée de l'Hérault de Gignac pour leur projet sur les chemins de la Mémoire "Les Résistants en Europe avec la réalisation d'un livret numérique "Une lettre en héritage" à la mémoire des combattants condamnés à la peine capitale pour acte de résistance, renfermant les derniers mots de 20 résistants, femmes et hommes, français et étrangers morts pour la France et pour la liberté et en clôture du projet la réalisation d'une vidéo entonnant le chant des partisans.

Ils ont été encadrés par leurs deux professeurs, Mme et M. Prévost et soutenus par la direction
Proviseur : M. Moyano

Le prix a été remis par Mme Véronique Gérones-Troadec, directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, le général de gendarmerie Sylvain Laniel, le Lt-colonel Bernard Soreau et M. Patrick Sandevoir président national de l'ANMONM.



- **2e prix aux 8 élèves de la classe MBC (Maintenance des bâtiments de Collectivité), aux 7 élèves de première du groupe AFIB et 4 élèves de Seconde AFIB (Aménagement et Finition du Bâtiment)** du lycée des Métiers Fernand Léger de Bédarieux pour leurs travaux de rénovation du Monument aux morts, monument historique de la ville de Bédarieux, en collaboration avec le Souvenir Français et la Mairie de Bédarieux, avec réfection de la grille métallique et du lettrage du monument aux morts de la commune, travaux ayant permis la transmission de l'histoire de ces soldats bédariens morts pour la France à ces lycéens. Ils ont été encadrés par leur professeur Monsieur Arnaud et soutenus par la municipalité et les membres du Souvenir Français.

Proviseur : M. Listello

Le prix était remis par Mme Véronique Gérones-Troadec, directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, le général de gendarmerie Sylvain Laniel, le Lt-colonel Bernard Soreau, DMD, et M. Patrick Sandevoir président national de l'ANMONM.



Le prix départemental Initiative mémorielle

À titre collectif

- **1er prix aux professeurs et membres bénévoles du Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-Le-Lez** pour leur engagement et leurs multiples activités, activités pédagogiques avec la jeunesse, expositions, conférences dans ce Musée de la Résistance et de la Déportation à destination des scolaires et du grand public afin de perpétuer la Mémoire de la Seconde Guerre mondiale et de ses acteurs.

Les membres impliqués sont Mmes Françoise Couderc, Mme Christine Loubet, professeures d'Histoire/Géographie, vice-présidentes, Mme Françoise Wood, trésorière, M. Marc Alain Wood, secrétaire adjoint, Mmes Anick Deschamps Marcelle Campana, professeures, Madame Brigitte Claparède, professeur retraitée, M. Gérard Verdanet et le président Patrick Poitevin.



Le prix a été remis par Mme Fadhila Benammar-Kholy conseillère régionale, Mme Véronique Géronès-Troadec, directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2022, concours d'affiche

À titre collectif

- **1er prix aux jeunes filles de la MJC Lodévois-Larzac, élèves du collège Paul Dardé de Lodève** pour la réalisation de l'Affiche du prix de la citoyenneté "Des mots qui relient", la qualité de la réalisation de l'affiche et du travail de réflexion sur le choix des symboles. L'affiche est déclinable en petites animations et symbolise les principes et valeurs de la République.

Le prix a été remis par Mme Véronique Géronès-Troadec directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, Mme Fadhila Benammar-Kholy conseillère régionale, M. Sébastien Cote, maire adjoint de la ville de Montpellier et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.



Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2022,

À titre individuel

- **1er prix à Nathan Soriano, étudiant en 2e année au Collège Universitaire de Sciences Po Paris** pour son engagement citoyen auprès des plus jeunes au travers de la connaissance des institutions démocratiques et de la démocratie participative, pour le projet civique conduit en un temps assez court auprès des jeunes enfants de la commune de Bessan, orienté sur l'intégration sociale et la participation de tous à la vie citoyenne. Les partenaires du projet ont été la municipalité de la commune de Bessan et les enseignants des 4 classes de CM1 et CM2 de l'école Victor Hugo.

Le prix a été remis par Mme Véronique Géronès-Troadec directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault et M. Patrick Sandevour président national de



Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2022 catégorie lycée

À titre collectif

- **1er prix aux 78 élèves des classes de Seconde, années 2019/2020 et 2020/2021 du lycée Joffre de Montpellier** pour leur projet humanitaire pendant deux années à l'égard des plus démunis lors des périodes de confinement liées à la pandémie du Covid 19 avec la rédaction d'un bel ouvrage "STARS & LYCEENS POSITIFS CONTRE LE CORONAVIRUS" publié au profit de la Croix -Rouge Ils ont été encadré par leur professeur Patrick Loubatière.

Proviseure : Madame Catherine Gwizdziel



Le prix a été remis par Mme Véroniques Gérones-Troadec directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, M. Olivier Arnaudin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers volontaires, le général de gendarmerie Sylvain Laniel, M. Sébastien Cote, maire adjoint de la ville de Montpellier et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

- **2ème prix ex aequo aux 17 élèves du lycée Pierre Mendès France de Montpellier** (huit élus au Conseil de la Vie Lycéenne, huit de la classe de 1ère Métiers de l'Accueil, un élève de 1ère Maintenance des véhicules moto) pour leur projet sur le thème des discriminations sexistes et de genre, avec la mise en place d'ateliers de réflexion et d'écriture sur les questions de harcèlement et de discriminations liées au sexisme, au genre, aux choix de formation et la création d'une fresque murale dans l'établissement.

Ils ont été encadrés par Madame Laurence Noulibos CPE et Madame Alice Enjalbert, professeure.

Proviseur : Monsieur Grellet



Le prix a été remis par Mme Véroniques Gérones-Troadec directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, M. Sébastien Cote, maire adjoint de la ville de Montpellier et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

- **2ème prix ex aequo aux 31 élèves de Terminale STMG du lycée Jean Jaurès de Saint Clément de Rivière** pour leur projet solidaire humanitaire avec collecte et apport de matériel chirurgical dans une structure de santé au sud du Sénégal , action humanitaire conduite depuis plus 3 années avec des élèves de divers établissements par le professeur pour venir en aide aux pays en développement.

Ils ont été encadrés par Madame Gertrude Daré, Madame Icard professeures et Madame Carcenac infirmière.

Proviseur : Monsieur Sobczyk



Le prix a été remis par Mme Véroniques Gérones-Troadec directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, M. Sébastien Cote, maire adjoint de la ville de Montpellier et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

Prix de reconnaissance « Développement durable »

À titre collectif

- Aux 35 élèves d'une classe de seconde générale et des élèves de seconde et première professionnelles du lycée Victor Hugo de Lunel pour leur projet ECO-LOGIC consistant à sensibiliser les élèves aux problèmes liés au réchauffement climatique, décliné en plusieurs actions dont la participation à divers ateliers au forum Le monde nouveau au Corum, la participation au Débat public concernant la mise en place future d'un nouveau parc éolien en Méditerranée et autres actions de protection de l'environnement. Ils ont été encadrés par Mme Catherine Ruvini, professeure et M. Florent Busson gestionnaire.

Proviseur : M. Holvoet



Le prix a été remis par Mme Véroniques Gérones-Troadec directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, M. Pascal Chabert représentant le maire de Lunel et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2022

Catégorie collège

A titre collectif

- 1er prix aux 15 élèves de 3e de l'atelier Cinéma du collège Les Salins de Villeneuve-lès-Maguelone pour leur projet de réalisation d'un court-métrage inscrit dans une démarche collective de réflexion et d'expression sur les valeurs citoyennes en valorisant l'exemplarité des comportements face à des situations de harcèlement, film présenté lors de la journée nationale de sensibilisation au harcèlement scolaire accompagné de débats et d'une exposition.

Ils ont été encadrés par M. Philipot professeur et Mme Minguez principale adjointe.

Principal : M. Camerini



Le prix a été remis par Mme Véroniques Gérones-Troadec directrice académique adjointe des services académiques de l'Hérault, le Lt-colonel Bernard Soreau et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

- 2e prix aux 16 élèves de la classe de 3e de l'atelier Cinéma du collège Les Escholiers de la Mosson de Montpellier pour leur investissement dans le projet de réalisation d'un clip vidéo et d'un court-métrage qui alertent sur la consommation de protoxyde d'azote par les adolescents, pratique addictive d'inhalation de ce gaz hilarant très dangereuse.

Ils ont été encadrés par M. Bayou conseiller principal d'éducation.

Le principal : M. Roudaire



Le prix a été remis par Mme Véronique Gérones-Troadec, le Lt-colonel Bernard Soreau, le médecin colonel Alex Bédès, le médecin commandant du SDIS34 Bertrand Abbal et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

La bannière du cinquantenaire de l'ANMONM a été remise à M. Frédéric Lafforgue, maire de Castelnaud-le-Lez

Le prix départemental de l'engagement citoyen JSP collectif 2022

- 1er prix ex aequo à la section de Lavène -Gigean aux 36 JSP de la section de Lavène-Gigean (23 JSP et 13 JSP 3) pour leur engagement pendant la crise sanitaire, pour leur participation au Téléthon, leurs interventions auprès des personnes âgées, pour leur mission de solidarité envers le peuple ukrainien avec le don de 100 bonnets de laine et pour leur projet interactif "Un geste une vie", afin d'apporter à la population gigeannaise une approche sur les gestes qui sauvent à l'aide de QR CODES placés à différents endroits de la ville de Gigean. Une vingtaine de vidéos au total seront réalisées par les JSP.

Responsable : l'adjudant-chef Marc Gonzalez
Président de l'UDSP34 : Olivier Arnaud
Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Magali Bonnefoi



Le prix a été remis par M. Éric Florès contrôleur général du SDIS34, M. Olivier Arnaud président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault, le colonel Gilbert Arnal du SDIS 34, le médecin colonel Alex Bédès, le médecin commandant du SDIS34 Bertrand Abbal, Magali Bonnefoi lieutenant du SDIS34 responsable des sections de JSP de l'Hérault, l'adjudant Jérôme Renart sapeur-pompier volontaire UDSP34, SDIS34 et M. Patrick Sandevor président national de l'ANMONM.

- 1er prix ex aequo aux 22 JSP de la section de Saint-Pargoire pour leurs diverses missions, solidaires, intergénérationnelles auprès des personnes âgées avec la remise de bouquets dans le cadre de la fête des Grands-Mères dans les maisons de retraite de Saint Pargoire et de Plaissan et en partageant un moment de convivialité suivi d'échanges, pour leur mission humanitaire avec la mobilisation des écoles du secteur et le lycée de Gignac pour organiser une collecte de Kit de dignité en faveur des réfugiés ukrainiens et dès le mois de septembre pour la mise en place d'une collecte de jouets en faveur des enfants hospitalisés au CHU.

Responsable : le sergent Michel Pastor
Président de l'UDSP34 : Olivier Arnaud
Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Magali Bonnefoi



- 2e prix aux 29 JSP de la section du Bassin de Thau pour leurs actions fidèles de solidarité telles les courses à pieds pour Octobre rose en faveur de la prévention du cancer du sein et leur aide à la préparation de colis pour l'Ukraine à la demande de la mairie de Mèze, avec collecte de produits alimentaires et de première nécessité en faveur du peuple ukrainien pour l'Association SOS Montpellier en mars et deux collectes devant les magasins LDL et Carrefour de la ville de Mèze.

Responsable : l'adjudant Stéphan Gallart
Président de l'UDSP34 : Olivier Arnaud
Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Magali Bonnefoi



Les prix ont été remis par M. Éric Florès contrôleur général du SDIS34, M. Olivier Arnaud président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault, M. Gilbert Arnal colonel du SDIS34, le médecin colonel Alex Bédès, le médecin commandant du SDIS34 Bertrand Abbal, Magali Bonnefoi lieutenant du SDIS34 responsable des sections de JSP de l'Hérault, l'adjudant Jérôme Renart sapeur-pompier volontaire UDSP34, SDIS34 et M. Patrick Sandevor président national de l'ANMONM.

Les prix départementaux 2022 de l'engagement citoyen SPV

► **Prix de l'engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire à David SILVESTRE de Cessenon-sur-Orb** pour son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire depuis de nombreuses années et lieutenant chef de centre depuis 2014, pour ses responsabilités au sein d'une entreprise familiale de maçonnerie qui, depuis sa création, se distingue par le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires et pour son investissement associatif, sportif et citoyen dans la commune de Cessenon-sur-Orb.



► **Prix de l'engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur employeur de sapeurs-pompiers à la Mairie de Mèze** pour l'engagement de la ville, depuis la départementalisation, en signant la convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail. Plus de 10 agents sapeurs-pompiers volontaires sont conventionnés. La population de Mèze bénéficie ainsi d'une réponse opérationnelle et d'un service public de proximité efficace.

Président de l'UDSP34 : Olivier Arnaudin
Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Magali Bonnefoi



Les prix ont été remis par M. Éric Florès contrôleur général du SDIS34, M. Olivier Arnaudin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault, en présence de Monsieur Jean-François Bouyssset UDSP34 référent terroirs engagés, Messieurs les représentants des chambres consulaires, Madame Audrey Imbert conseillère départementale, Madame Laurence Cristol députée de l'Hérault, M. Sébastien Cote maire adjoint de la ville de Montpellier et M. Patrick Sandevour président national de l'ANMONM.

24 juin 2022 - Nancy - REMISE DU PRIX NATIONAL DU CONCOURS D'AFFICHE DU PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE A NANCY

La médaille de la présidence de la République et le diplôme du prix national ont été remis aux jeunes filles de la MJC Lodévois-Larzac, élèves du collège Paul Dardé de Lodève le 24 juin 2022 à Nancy, lors du congrès national de l'ANMONM, en présence de Monsieur Arnaud Cochet préfet de Nancy, de Monsieur Patrick Sandevour président national de l'ANMONM, de Monsieur Emmanuel Segretain président de la commission nationale, pour la réalisation de l'Affiche du prix de la citoyenneté "Des mots qui relient", appréciée pour la qualité de la réalisation de l'affiche et du travail de réflexion sur le choix des symboles des principes et valeurs de la République. L'affiche sera pendant trois ans le logo des documents diffusés par la commission du siège national de l'ANMONM à toutes les sections ANMONM de Métropole et d'Outre-mer.



La jeunesse était mise à l'honneur

Pour agrémenter la remise des prix les élèves des classes de CAP et BAC PRO métiers de la mode vêtements du Lycée Jean Moulin de Béziers ont présenté leurs remarquables productions sur un tempo particulièrement bien encadré et maîtrisé.



Les élèves du Lycée Jean Moulin de Béziers avec leurs professeurs, M. Pierre Fournier, proviseur, Mme Véronique Géronès-Troadec, DAASEN, et Yvan Marcou, président départemental.



Les trois sections de jeunes sapeurs-pompiers avec les cadres du SDIS 34 et leurs formateurs.

Section de l'Hérault 2022

« en mouvement »



Montpellier - 4 février 2022 - Hommage au brigadier Alexandre Martin, mort pour la France.



Montpellier - 16 février 2022 - Hommage aux gendarmes morts dans l'exercice de leurs fonctions.



Montpellier - Préfecture - 11 mars 2022
Cérémonie d'accueil dans la nationalité française.



Lodève - 11 mars 2022 - Tapisserie des Gobelins
Visite de la Savonnerie par les membres du secteur N° 6.



Montpellier - académie - 24 mars 2022
Signature de la convention départementale avec le DASEN.



Montpellier - 19 mars 2022 - Cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.



Montpellier - 6 avril 2022
Réunion grenelle des effectifs.



Carnon - 21 avril 2022 - Cérémonie en mémoire de l'école des cadres de 1942 du gal. de Latre de Tassigny.



Béziers - 21 avril 2022 - Remise d'un nouveau drapeau à la section 34 par le Pdt. du Conseil départemental.



Montpellier - 22 avril 2022 - Cérémonie en hommage aux victimes de la déportation.

Section de l'Hérault 2022

« en mouvement »



Montpellier - 28 avril 2022
Journée nationale du souvenir de la Shoah.



Le Caylar - 30 avril 2022 - Remise de l'insigne de 10 ans de porte-drapeau à Mme Michèle Ciazinski.



Bédarieux - 8 mai 2022 - Cérémonie anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



Montpellier - 8 mai 2022 - Cérémonie anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



Montpellier - 27 mai 2022
Journée nationale de la Résistance.



La Canourgue - 21 mai 2022 - Réunion des présidents des sections de l'ex. Languedoc-Roussillon.



DIS 34 - 1er juin 2022 - Réunion du jury de la commission Terroirs engagés.



Montpellier - 8 juin 2022 - Journée d'hommage aux morts en Indochine. Dépôt de gerbe avec le sénateur Hussein Bourgi



Castelnau-le-Lez - 15 juin 2022 - Cérémonie des 30 ans du musée de l'Histoire de la Résistance et de la Déportation.



Montpellier - 18 juin 2022 - Cérémonie du 82° anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940.

Section de l'Hérault 2022

« en mouvement »



*Montpellier - 1er juin 2022 - Conseil départemental
Remise des prix de la Résistance et de la Déportation.*



*Pérols - 18 juin 2022
Inauguration de la statue du général de Gaulle.*



*Palavas-les-Flots - 23 juin 2022 -
Cérémonie de fin de séjour du SNU.*



*Nancy - 24 juin 2022
Congrès national ANMONM*



*Montpellier - 6 juillet 2022
Réunion avec la directrice générale ONAC VG - Préfecture.*



*Nancy - 24 juin 2022 - Remise du premier prix national du
concours d'affiche Éducation citoyenne.*



*Béziers - 11 juillet 2022
Journée d'hommage à la Police nationale.*



*Montpellier - 14 mai 2022
Journée d'hommage à la Police nationale.*



*Montpellier - 13 juillet 2022
Cérémonie nationale du 14 juillet.*



*Palavas-les-Flots - 14 juillet 2022 - Fin du séjour du SNU en
présence de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État
aux Anciens combattants et à la Mémoire.*

Section de l'Hérault 2022

« en mouvement »



Montpellier - 17 juillet 2022 - Journée nationale des crimes antisémites - dépôt de gerbe avec Mme Laurence Cristiol, député.



Castelnau-le-Lez - KIASMA - 2 juillet 2022
Assemblée générale et remise des prix départementaux.



Grammont - 12 juillet 2022
Assemblée générale de la SMLH 34



Gabian - 10 août 2022 - Hommage à Jérémy Beier pompier volontaire mort au feu.



Col de Peytafi et Bédarieux - 20 août 2022
Cérémonie pour la libération de Bédarieux.



Montpellier - 28 août 2022
Cérémonie pour la libération de Montpellier.



Montpellier - 17 septembre 2022 - Journées du patrimoine
Visite privée de son bureau avec le maire de Montpellier



Montpellier - 17 septembre 2022 - Inauguration de l'exposition « Autres rives - Autres vies 1962-2022 »



Gignac - 18 septembre 2022 - Cérémonie en l'honneur des deux généraux d'empire Michel Marie CLAPAREDE et SLIVARIC, croate, enterrés à Gignac, qui ont combattu pour la France lors des guerres de conquêtes menées par Napoléon.



Frontignan - 23 septembre 2022
Inauguration du Port Est

Section de l'Hérault 2022

« en mouvement »



Sète - 25 septembre 2022 - Hommage national aux Harkis et forces supplétives.



Lodève - 25 septembre 2022 - Hommage national aux Harkis et forces supplétives.



Montpellier - 25 septembre 2022 - Hommage national aux Harkis et forces supplétives - Dépôt de gerbe avec le sénateur Hussein Bourgi.



Montpellier - 30 septembre 2022 - Préfecture Remise de brevets de la nationalité française.



Montpellier - 30 septembre 2022 - Fac de Droit Remise des diplômes aux majors de promotions.



La Madeleine - 1er octobre 2022 Hommage aux fusillés de La Madeleine.



Marseillan - 6 octobre 2022 Prise de commandement de la gendarmerie de Pézenas.



Montpellier - 16 octobre 2022 Remise des prix aux apprentis par la SMLH 34.



Vias - 8 octobre 2022 Fête de la Saint Michel avec les parachutistes de l'UNP 34. Dépôt de gerbe avec son président Jacky Huillet.



Palavas-les-Flots - 22 octobre 2022 - Inauguration du rond-point des Ordres nationaux en présence de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens combattants et de la Mémoire.

Section de l'Hérault 2022

« en mouvement »



Béziers - 23 octobre 2022 - Hommage aux 58 parachutistes français morts pour la France lors de l'attentat du Drakkar au Liban le 23 octobre 1983.



Béziers - 23 octobre 2022 - 100e anniversaire de la section des médaillés militaires de Sète.



*Sète - 9 novembre 2022
Anniversaire de la mort du général de Gaulle.*



Montpellier - 10 novembre 2022 - Fac de Médecine - Célébration de l'Armistice - Hommage aux médecins morts pour la France.



Montpellier - 10 novembre 2022 - Fac de Droit - Célébration de l'Armistice. Hommage aux professeurs morts pour la France.



*Montpellier - 11 novembre 2022
Célébration de l'Armistice.*



*Sète - 11 novembre 2022
Célébration de l'Armistice.*



*Montpellier - 26 novembre 2022 - Institut Agro
Remise des prix des championnats de l'engagement citoyen par la SMLH 34.*



*Lodève 5 décembre 2022
Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.*



*Lodève - 8 décembre 2022
Fête de Sainte Geneviève avec le groupement de la gendarmerie de l'Hérault.*

Limites géographiques des secteurs de l'A.N.M.O.N.M.

Section de l'Hérault

(mars 2016)
décembre 2022

**- 6 -
Vallées de l'Hérault
et Hauts cantons**

**- 3 -
Castelnau
Pic Saint Loup**

**- 1 -
Grand
Montpellier**

**- 8 -
Pays de l'Or
et de Lunel**

**- 7 -
Bassin de Thau**

**- 4 -
Hérault Méditerranée**

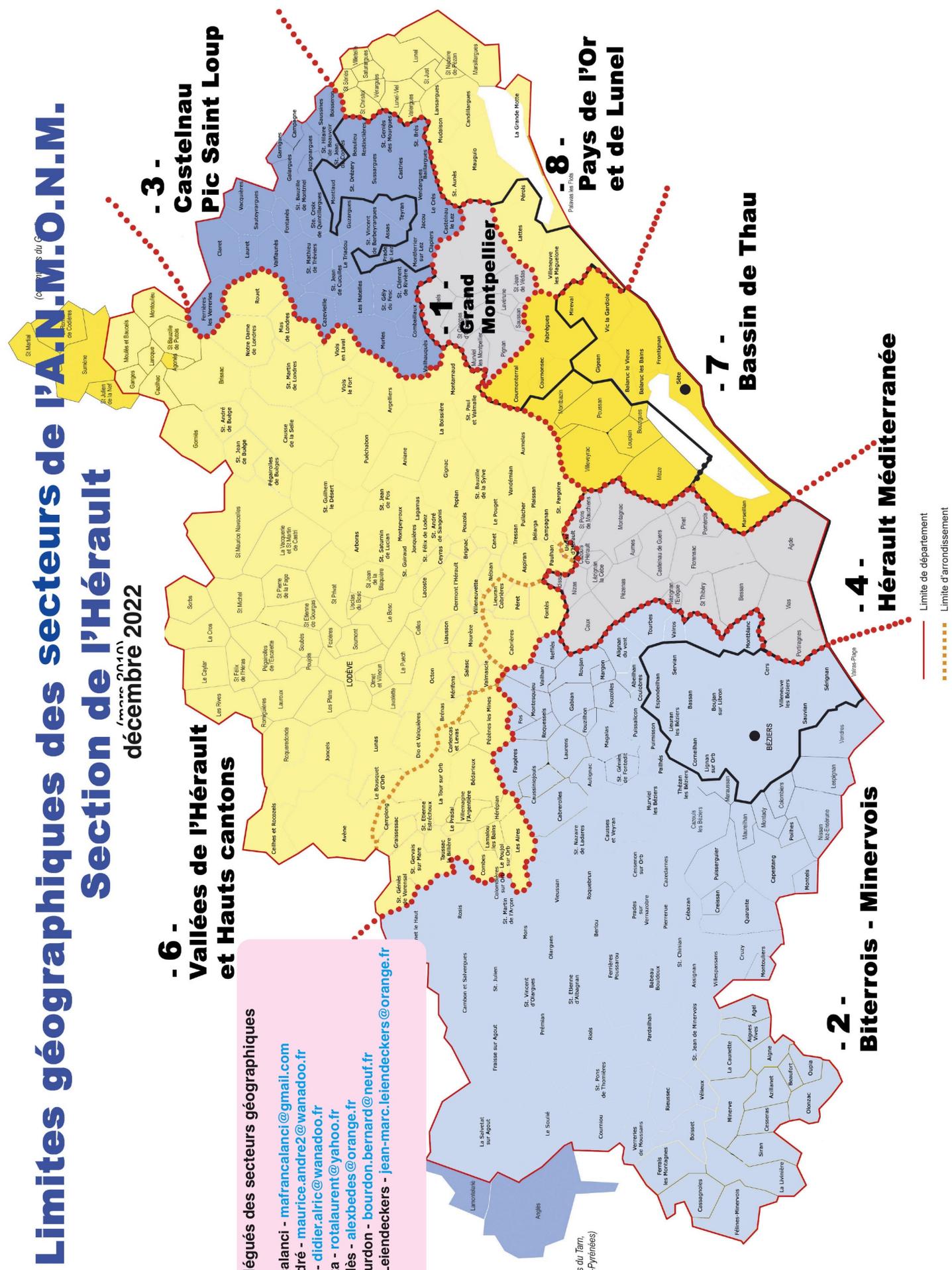
**- 2 -
Biterrois - Minervois**

Délégués des secteurs géographiques

- 1 - Marie Francalanci - mafrancalanci@gmail.com
- 2 - Maurice André - maurice.andre2@wanadoo.fr
- 3 - Didier Alic - didier.alric@wanadoo.fr
- 4 - Laurent Rota - rotalaurent@yahoo.fr
- 6 - Martine Bédès - alexbedes@orange.fr
- 7 - Bernard Bourdon - bourdon.bernard@neuf.fr
- 8 - Jean-Marc Leideckers - jean-marc.leideckers@orange.fr

(communes du Tarn,
Région Midi-Pyrénées)

— Limite de département
- - - Limite d'arrondissement



Entraide et solidarité pour la section de l'Hérault

Nous avons célébré en 2022 les 50 ans de la création de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite.

Les valeurs portées par celle-ci sont : Honneur - Solidarité - Mémoire.

Les membres du Comité de la section de l'Hérault sous l'égide de son Président Yvan MARCOU ont souhaité y donner une traduction concrète avec la création à la fin du printemps dernier d'une Commission Entraide et Solidarité opérationnelle.

Mais pourquoi ?

Les membres sont tous très honorés d'avoir été décorés pour leurs mérites. Mais en lien avec les recommandations de la Grande chancellerie les membres réfléchissent pour œuvrer pour encore plus de solidarité envers l'ensemble des compagnons.

Parce que la vie peut nous réserver différentes difficultés d'ordre familial, social, médical (...) auxquelles l'appartenance à un ordre ne peut être un frein pour en échanger ensemble.

Bien au contraire.

La force que nous représentons collectivement de par la somme de compétences variée qui nous unie ainsi que l'envie qui nous anime et nous motive d'être solidaire, sont notre moteur.

Nous ne pouvons laisser dans la limite de nos moyens d'action des compagnons au bord de la route.

Et comment concrètement ?

- Par une écoute active ;
- Par le devoir de réserve qui nous lie ;
- Par des propositions d'orientation vers les acteurs identifiés selon les besoins ;
- Par l'échange, l'information.

Auprès de quels membres de la commission ?

- Yvan MARCOU, Président départemental de la section Hérault - y.marcou@anmonm.org Tel: 06 24 55 39 32
- Marc PIMPETERRE, Président de la commission solidarité et entraide de la section Hérault. Directeur Général de l'UDAF de l'Hérault - marc.pimpeterre@gmail.com Tel: 07 64 16 86 39
- Alex BÉDÈS, médecin colonel au SDIS 34 - alexbedes@orange.fr - tel: 06 87 53 02 18
- Marie-Nina CASPAR - casparmarienina@gmail.com - tel: 06 74 78 44 35
- Jacqueline DUPUIS-ROUSSEL psychologue et Marc DUPUIS, médecin dermatologue retraitée et médecin coordonnateur EHPAD du Grau-du-Rois - dupuis.30240@gmail.com Tel: 06 07 71 01 33
- Martine MARRAGOU, Présidente d'EMMAUS Hérault - martinemarragou@yahoo.fr tel: 06 15 18 80 01
- M. Frédéric MUNOZ, Président départemental de l'association de la médaille de l'enfance et des familles asso.mf@gmail.com - tel: 07 50 39 61 07

Les délégués de secteur géographiques, suivant carte ci-jointe :

- Marie FRANCALANCI, déléguée secteur 1 : mafrancalanci@gmail.com
- Maurice ANDRE, délégué secteur 2 : maurice.andre2@wanadoo.fr
- Laurent ROTA, délégué secteur 4 : rotalaurent@yahoo.fr
- Didier ALRIC, délégué secteur 3 : didier.alric@wanadoo.fr
- Martine BÉDÈS, déléguée secteur 6 : alexbedes@orange.fr
- Bernard BOURDON, délégué secteur 7 : bourdon.bernard@neuf.fr
- Jean-Marc LEIENDECKERS, délégué de secteur 8 : jean-marc.leiendeckers@orange.fr

Alors, n'hésitez pas pour nous contacter, car nous aurons le plaisir et l'honneur de vous rencontrer et d'échanger avec vous pour faire un bout de chemin ensemble dans le soutien et le compagnonnage !

2022 était l'année des 50 ans de l'ANMONM

**2023 sera l'année du 60^e anniversaire
de la création de l'ordre national du Mérite**

**Le Président et les compagnons
de la section de l'Hérault
avec les lauréats 2022 des prix du Civisme,
de la Mémoire, de l'Éducation citoyenne
et de l'Engagement citoyen
vous souhaitent une bonne et heureuse année**



Remise des prix 2022 au KIASMA de Castelnau-le-Lez le 2 juillet 2022